

# SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX ET LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION

Partie 1 : CONCEPTION THEORIQUE DE LA MICROFINANCE ET DE L'AGRICULTURE

I.1- La Microfinance

I.1.1- Généralités sur la microfinance

I.1.2- Fondements théoriques de la microfinance

I.1.3- Caractéristiques de la microfinance

I.2- L'agriculture

I.2.1- Fondements théoriques du développement agricole

I.2.2- Caractéristiques de l'agriculture

I.2.3- Rôles de l'agriculture

Partie 2 : LA MICROFINANCE ET L'AGRICULTURE A MADAGASCAR

II.1- Etat des lieux de la microfinance et de l'agriculture à Madagascar

II.1.1- La microfinance à Madagascar

II.1.2- L'agriculture malgache

II.2- Rôles de la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar

II.2.1- Rôles économiques

II.2.2- Rôles sociaux

II.2.3- Etude de cas : le réseau Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (CECAM)

CONCLUSION

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIERES

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ADéFi** : Action pour le Développement et Financement des microentreprises
- AECA** : Associations d'épargne et de crédit autogéré
- AFD** : Agence Française de Développement
- APIFM** : Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes
- BM**: Banque Mondiale
- BOA**: Bank of africa
- BTM**: Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
- CECAM** : Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels
- CNMF** : Coordination Nationale de la Microfinance
- CSBF** : Commission de Supervision Bancaire et Financière
- DSRP** : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
- FENU** : Fonds d'Equipement des Nations Unies
- FERT** : Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
- FIDA** : Fonds International pour le Développement Agricole
- GCV** : Grenier Communautaire Villageois
- IFM** : Institutions Financières Mutualistes
- IMF** : Institution de Microfinance
- LVM** : Location Vente Mutuelle
- MAP** : Madagascar Action Plan
- MAEP** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- MEFB** : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- OTIV** : Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
- PED** : Pays En Développement
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- SIPEM** : Société d'Investissement Pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
- SNMF**: Stratégie Nationale de la Microfinance
- SRI** : Système Rizicole Intensive
- TIAVO**: Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola
- URCECAM** : Unité Régionale des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels

## LISTE DES TABLEAUX

|  |       |
|--|-------|
| <b>Tableau 1</b> : Caractéristiques des trois types de pays en 2005.....         | p. 37 |
| <b>Tableau 2</b> : Evolution des activités des IMF 2008-2011.....                | p. 49 |
| <b>Tableau 3</b> : Evolution de la production rizicole à Madagascar.....         | p. 58 |
| <b>Tableau 4</b> : Les produits d'exportations de Madagascar de 2003 à 2006..... | p. 60 |

## LISTE DES FIGURES

|   |       |
|---|-------|
| <b>Figure 1</b> : Détermination du profit.....            | p. 7  |
| <b>Figure 2</b> : La détermination du taux d'intérêt..... | p. 20 |

# INTRODUCTION

Madagascar reste jusqu'aujourd'hui un pays en voie de développement malgré les efforts du gouvernement en concertation avec les différents bailleurs et organismes internationaux dans la lutte contre la pauvreté. Divers documents stratégiques ont été élaborés depuis des années pour atteindre le développement économique mais les résultats obtenus laissent à désirer. Plus de 75% de la population malgache, estimée à 20 millions d'habitants, vivent encore jusqu'à maintenant au dessous du seuil de la pauvreté.

Madagascar est un pays à économie agricole parce que la plupart des activités économiques se concentrent dans l'agriculture, et que 80% de la population sont des agriculteurs<sup>1</sup>. Dorénavant, cette immense activité agricole n'arrive pas à stimuler la croissance économique, des obstacles empêchent l'agriculture malgache de se développer. Une analyse mérite d'être effectuée pour connaître les problèmes, que ce soit financiers ou technique, qui pèsent sur notre agriculture afin de procéder à une tentative de résolution.

La microfinance, un moyen de prestation de service financier privé pour les pauvres, était née dans le milieu des années 80, suite à la libéralisation financière, pour renforcer la lutte contre la pauvreté. Sa raison d'être est de compléter les activités des banques classiques formelles qui n'arrivent pas à financer les activités du secteur informel dans les zones défavorisées, y compris l'agriculture. Elle a donc pour objectif général de combattre l'exclusion financière dans le but de parvenir au développement économique et social.

Cette tendance à la microfinance est actuellement très développée à Madagascar, des institutions de microfinance (IMF) se sont créés durant les vingt dernières années et ce processus continue jusqu'à nos jours. La plupart de ces IMFs s'opèrent dans les milieux ruraux en raison qu'on y trouve le moteur de développement de l'économie malgache dont l'agriculture jugée davantage non productive pour l'ensemble de la population. On peut donc considérer la microfinance comme l'huile de graissage qui fait

---

<sup>1</sup> MAEP, Recensement Agricole 2004-2005, Tome II, p.3

tourner le moteur, c'est-à-dire l'agriculture, mais le problème se pose alors : Est-ce que la microfinance favorise le développement de l'agriculture à Madagascar ?

Afin de répondre à cette question, il est nécessaire de savoir quels sont les fondements théoriques de la microfinance et du développement de l'agriculture ? Quelles sont les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de ces deux secteurs à Madagascar ? Et comment les acteurs peuvent-ils favoriser le développement de ceux-ci ?

Nous allons alors essayer de développer les théories relatives au fondement de la microfinance et du développement de l'agriculture, d'analyser les caractéristiques de ces deux secteurs à Madagascar et de proposer des recommandations au niveau de l'Etat et des IMFs pour les mieux développer, sous hypothèses que le nombre des IMFs est suffisant et que l'Etat intervient. Ce mémoire s'intéresse sur le rôle de la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar, la première partie de ce travail sera consacrée à la conception théorique de la microfinance et de l'agriculture pour bien définir notre cadre d'analyse, et la deuxième partie va entamer l'étude de ces deux secteurs à Madagascar.

**PARTIE 1**

**CONCEPTION THEORIQUE DE  
LA MICROFINANCE ET DE  
L'AGRICULTURE**

## **I.1- LA MICROFINANCE**

Certaines activités économiques ont besoin des ressources financières pour qu'elles puissent se développer. Ce besoin de financement connaissait une forte croissance presque partout dans le monde dans les années 80 ; les moyens de financement à cette époque, notamment les prêts bancaires, n'arrivent pas à s'y répondre. Cette situation pousse les opérateurs financiers à trouver d'autres moyens pour financer les activités, d'où la naissance de la microfinance. C'est cette notion de la microfinance que ce premier chapitre intéresse, nous allons présenter en premier lieu des généralités sur la microfinance, ensuite développer les théories relatives à son fondement afin d'analyser ses caractéristiques.

### **I.1.1- Généralités sur la microfinance**

L'accroissement de la dette des Pays En Développement (PED) et l'instabilité de certains Etats ont rendu difficile les relations financières entre leur gouvernement et les détenteurs de capitaux. Encouragés par les organisations internationales, ces dernières ont alors décidé de proposer directement des services de microfinance tels qu'épargne, crédit et assurance aux populations du Sud dont la plupart vit dans le monde rural<sup>2</sup>.

Le développement du financement rural a été marqué dans les quarante dernières années par un glissement sémantique et conceptuel, du "crédit agricole" vers la microfinance. Après les Indépendances, les politiques de financement du monde rural étaient largement fondées sur le seul concept de "crédit agricole", ciblé, subventionné, considéré comme un intrant dans le processus de production et distribué via des banques agricoles, banques de développement ou des projets. Face au constat d'échec de ces approches, et dans un contexte global de libéralisation des économies du Sud, s'est progressivement imposé le concept plus englobant, de "marché financier rural". L'objectif n'est plus de promouvoir un crédit sectoriel, mais de favoriser le développement et la fluidité d'un "marché des capitaux ruraux" dans lequel le "crédit

---

<sup>2</sup> Cécile LAPENU, « *Le microfinancement dans le pays en développement* », CIRAD, Paris, 1997, p. 25

rural” n’est plus qu’un instrument financier parmi d’autres, constitutifs du système d’intermédiation financière global, moins contraint, durable, plus largement développé, reliant les ménages à la sphère macro-économique.

Concrètement, ce changement conceptuel a conduit d’une part, à porter les efforts sur la création d’institutions capables d’offrir durablement aux populations rurales un accès au financement répondant à leurs besoins et à leurs contraintes réelles ; d’autre part à responsabiliser le bénéficiaire des services de financement, notamment en lui donnant le libre choix de l’objet du crédit, à charge pour lui de payer le crédit à un coût permettant la durabilité du service financier<sup>3</sup>. Sur cette base, s’est développée la microfinance. Celle-ci recouvre aujourd’hui des institutions de nature très diverse (réseaux mutualistes, entreprises de services financiers, banques, projets d’épargne-crédit), dont certaines atteignent une taille significative à l’échelle du développement, avec plusieurs millions de bénéficiaires. Le succès de certaines institutions de microfinance (IMF), la logique de développement de l’initiative privée qu’elles permettent de promouvoir, ont séduit les bailleurs de fonds, et un consensus large s’est établi autour de la microfinance comme levier du développement et de la lutte contre la pauvreté.

### **I.1.2- Fondements théoriques**

L’approche théorique doit être à la base de toute chose puisque la spécification des théories utilisées est très fondamentale avant d’aboutir à la pratique, voilà pourquoi que Lénine annonce : « (...), la pratique dépourvue de théorie n’est qu’une course vers le suicide». La microfinance, en tant qu’activité économique, trouve bien son fondement théorique dans certaines écoles de pensée dans la science économique, analysons alors les différentes théories économiques expliquant cette activité de microfinancement.

---

<sup>3</sup> Michel LELART, « *De la finance informelle à la microfinance* », Archives contemporaines et AUF, France 2005, p. 25



### I.1.2.1- Théories Classiques

L'avènement de la microfinance a eu lieu avec le contexte de la libéralisation financière dans le milieu des années 80. Or, c'est cette libéralisation que les classiques postulent dans ses théories, d'où le libéralisme économique. Ils affirmaient que quand on laisse libre les moyens de production, c'est-à-dire, admettre une propriété privée, chaque agent aura son intérêt individuel, ce qui aboutira à son tour à l'intérêt général grâce à l'existence d'une main invisible sur le marché. Cette théorie explique bien la naissance des microfinances parce que la libéralisation financière permet aux agents ou organismes financiers de manifester leur offre de capitaux sur le marché financier. Ces offreurs auront ses propres intérêts sur ce marché grâce à la plus-value créée par cette offre de capital. Néanmoins, les demandeurs auront aussi ses avantages grâce à l'utilisation de ces capitaux qui créent des surplus de revenu ; ce qui aboutira en final à l'intérêt général dans l'économie. La microfinance a été donc fondée sur la théorie classique qui postule le libéralisme économique, source de l'intérêt général et de l'équilibre.

L'économie classique s'est définie généralement comme une économie de l'offre, selon laquelle, il faut agir sur l'offre pour atteindre l'équilibre sur un marché, c'est-à-dire que quand il y a de l'offre, la demande s'en suit. D'où « Toute offre crée sa propre demande », ou bien « *c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits* »<sup>4</sup>. On pense souvent que c'est le déséquilibre sur le marché financier qui cause les crises économiques ; certains agents ne veulent pas exprimer leur besoin de financement sur le marché. On assiste alors à un marché de crédit insuffisant qui se traduit par l'inadaptation, voire même l'excès, de l'offre par rapport à la demande de crédit ; ce qui exige une formulation de nouvelle offre. C'est sur la recherche de cette nouvelle forme d'offre de crédit que la microfinance était née ; la concurrence sur le marché conduit certains offreurs de produire une autre forme d'offre de crédit avec des conditions différentes de celui du présent, d'où la création du système de microcrédit. Par suite, les agents non intéressés au système de crédit précédent joindra cette nouvelle offre qui demeure adaptée et favorable à ses situations. La loi des débouchés constitue donc une émergence de la microfinance grâce à la production d'une nouvelle forme d'offre de crédit favorable et satisfaisant la situation de nombreux ménages, et qui les incitent enfin d'adhérer dans le système financier.

---

<sup>4</sup> Loi des débouchés de Jean Baptiste Say (1767-1832)

Ainsi, la théorie sur le marché monétaire était bien au cœur du fondement de la microfinance ; elle affirme que s'il s'avère que certains revenus ne soient pas immédiatement utilisés pour la consommation, les excédents qui en résultent sont placés sur le marché monétaire sous forme d'épargne. Dès qu'elle est empruntée, cette épargne est réinjectée dans l'économie sous forme d'investissement (gonflement du capital). L'intérêt payé par les emprunteurs aux épargnants permet de garantir qu'aucune épargne ne soit retirée du marché monétaire. Le marché monétaire s'équilibre par une modulation du taux d'intérêt.

#### I.1.2.2- Théorie néo-classiques

La théorie néo- classique, une théorie à base de microéconomie, a aussi une grande importance dans le fondement de la microfinance. A la différence des théories classiques, elle se caractérise par l'analyse du calcul à la marge et de l'équilibre lequel soit partiel ou général, et donc le raisonnement par rapport aux marchés. Cette théorie cherche l'explication des phénomènes économiques au niveau des comportements individuels guidés par le principe de rationalité. Elle s'est définie comme objectif la recherche du maximum d'utilité ou de satisfaction, compte tenu de la contrainte de revenu pour les consommateurs, et le maximum du profit pour les producteurs sous contrainte de leur fonction de production.

C'est sur cette idée de la recherche du maximum de profit que peuple la raison d'émergence de diverse institutions et organisations, et bien les IMF en tant que producteur des services financiers. Le marché ainsi considéré est ici le marché financier dont le prix est le taux d'intérêt sur lequel les institutions financières cherchent à maximiser leur profit. Pour les IMF, les coûts de production liés à leur fonction réside dans la rémunération des salariés et du capital investi (achat des biens mobiliers et immobiliers, divers constructions,...) ; et pour avoir du profit, il faut donc que leur production soit supérieure à la somme de ces différents coûts. On peut résumer ce postulat néo-classique par la formule suivante :

$$\text{Max } \Pi = p Y - wN - r K$$

$$\text{Sous contrainte : } Y = f (N, K)$$

Avec :  $Y$  : production,  $\Pi$  : profits,

$w$  : salaire,  $N$  : travail,  $r$  : intérêt,  $K$  : capital

Littéralement, le profit total est obtenu par la différence entre la recette totale (RT) et le coût total (CT). La recherche du profit maximum exige comme condition de premier ordre l'égalisation entre la recette marginale (variation de la recette totale résultant de l'intérêt de l'octroi de crédit supplémentaire) et le coût marginale (coûts du dernier prêt) lié à l'opération crédit des IMF, comme le cas d'une entreprise en situation de monopole, sous l'hypothèse que l'élasticité prix de la demande<sup>5</sup> soit égale à 1. On peut représenter graphiquement cette situation comme suit :

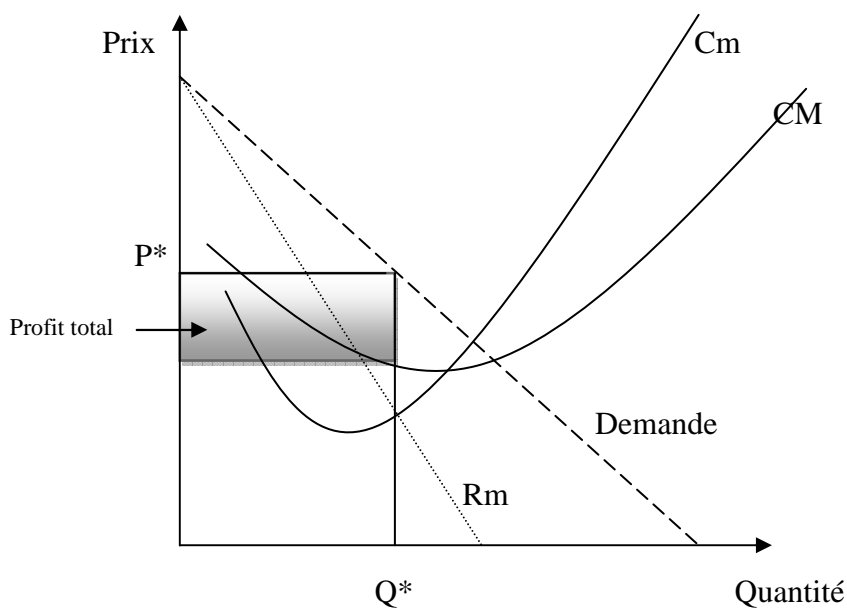


Fig 1. Détermination du profit

Source : Cours d'Economie publique en quatrième année

Avec :  $P^*$  et  $Q^*$  sont respectivement le prix et la quantité d'équilibre

$R_m$  : recette marginale,  $C_m$  : Coût marginale et  $CM$  : Coût moyen

<sup>5</sup> Variation, en pour-cent du prix de vente du bien (l'intérêt du crédit) suite à la variation en pour-cent de la quantité (de crédit) offerte.

La recherche du profit maximal est donc obtenue par :

$$\Pi(Q^*) = RT(Q^*) - CT(Q^*)$$

$$\text{Sous condition : } Rm(Q^*) = Cm(Q^*)$$

$$\cdot \mathcal{E}_p(D) = \Delta P/P / \Delta Q/Q = 1$$

Ainsi, la théorie néo-classique est un modèle à économie de marché. Il faut avoir un équilibre sur le marché afin que le système économique fonctionne normalement, l'équilibre en économie c'est d'abord la possibilité de permettre aux ressources disponibles d'être égale à toutes les utilisations possibles (emplois)<sup>6</sup>. Cet équilibre soit partiel<sup>7</sup>, c'est-à-dire, sur un seul marché, soit général<sup>8</sup>, c'est-à-dire sur l'ensemble des marchés de l'économie. C'est sur la recherche de cet équilibre que naît la microfinance, elle a pour objectif l'ajustement de l'offre et de la demande sur le marché financier par le prix qui est le taux d'intérêt du crédit. Il est évident que le système financier traditionnel rend le marché financier dans un état de déséquilibre en raison des exclusions ; certains agents ne peuvent pas emprunter auprès des institutions de crédit à cause des conditions imposées par ces dernières. Il s'avère alors que l'offre ne s'ajuste pas à la demande, et que les ressources financières disponibles sont beaucoup plus importantes que l'emploi. La microfinance permet de rééquilibrer le marché financier parce qu'elle offre des services financiers adaptés à la situation des pauvres exclus du système bancaire classique, ce qui implique une égalisation entre les ressources financières disponibles et les emplois.

Les néo-classiques postulent ainsi le rôle du capital humain dans le développement économique puisque les activités qui influencent les revenus monétaires futurs, qu'ils soient de type monétaire ou non monétaire sont désignées par l'expression d'investissement en capital humain. Les nombreuses formes que peuvent revêtir cet investissement incluent : l'éducation scolaire, la formation professionnelle sur le tas, les

---

<sup>6</sup> Alain Gélédan, « *Histoires des Pensées Economiques les contemporains* », Sirey, Paris, 1988, p. 121

<sup>7</sup> Alfred Marshall

<sup>8</sup> Léon Walras

soins médicaux, les migrations, la recherche d'information sur les prix et les revenus.<sup>9</sup> La formation du capital humain part donc de la famille jusqu'à l'Etat, et les femmes en ont des grandes responsabilités, voilà pourquoi que les néoclassiques parlent du rôle des femmes dans le développement économique. La théorie néo-classique pose la rationalité des travailleurs dans la recherche d'emplois pour avoir le maximum de rémunération et celui des employeurs pour minimiser ses coûts. Dans cette optique, si les femmes sont moins bien rémunérées, cela affecte le niveau de vie parce que la formation moins élevée réduit la valeur du capital humain et donc une faible productivité ; ainsi, elle peut provenir des préférences professionnelles des femmes, du coût du personnel féminin, de la propension à la discrimination des employeurs.<sup>10</sup>

L'investissement en capital humain est donc nécessaire au développement et suppose un rôle important des femmes. Cette idée pousse les acteurs financiers d'adopter des services de microfinances dont sa différence avec le système financier traditionnel est que les microfinances donnent des formations et orientations techniques aux acteurs concernés, c'est-à-dire le renforcement du capital humain. Ils ont ainsi mis l'importance du rôle des femmes dans le développement, voilà pourquoi que le système de microfinance était initialisé par la « tontine » qui s'agit d'un système où un groupe de femme alimente chaque semaine ou chaque mois une caisse commune, dont l'une d'entre elle bénéficie à chaque rencontre<sup>11</sup>. Ainsi que le docteur en Economie Muhammad Yunus (prix nobel de la paix en 1996) qui, au Bangladesh en 1974 a eu l'idée de prêter de sa poche 27\$ à un groupe de 42 femmes fabricant de tabourets en bambou pour qu'elles constituent un stock de matières premières, ce qui leur a permis de développer leur activité et, par la même occasion, de rembourser facilement leur emprunt dans les délais prévus.

### I.1.2.3- Théories keynésiennes

La théorie keynésienne, une théorie essentiellement macroéconomique, est mondialement reconnue après la crise de 1929 à cause de laquelle elle trouve son essor et constitue jusqu'aujourd'hui une large fondation de politique économique de certains

---

<sup>9</sup> Alain Gélédan, « *Histoires des Pensées Economiques les contemporains* », Sirey, Paris, 1988, p.331

<sup>10</sup>, Théorie du capital humain de Gary Becker, in. *Guide synthétique des théories économiques*, P. 15

<sup>11</sup> Esther DUFLO, « *La politique de l'autonomie : lutter contre la pauvreté* », Ed. Seuil et la République des idées, Paris, 2010, p. 18

pays surtout les pays dit « capitalistes ». L'idée de base de cette théorie réside dans le célèbre ouvrage de Keynes, paru en 1936, intitulé « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ».

Contrairement à la théorie classique, la théorie keynésienne est une théorie axée sur la demande<sup>12</sup>, d'où l'appellation « *théorie de la demande effective* ». Elle postule que la cause principale de tout problème économique réside dans l'insuffisance de la demande qui est influencée de toute décision politique et économique et Keynes prétend que c'est la demande qui détermine l'offre. La relance de la demande globale permet de lutter contre le chômage, source principale de dysfonctionnement de l'économie.

Dans la théorie keynésienne, la monnaie n'est plus neutre comme pensent les classiques ; elle joue un rôle essentiel dans l'économie. L'évolution des activités financières est fonction de la situation du marché monétaire. Selon Keynes, il existe trois motifs qui poussent les agents à demander de la monnaie :

- **Motif de transaction** : c'est le résultat de non synchronisation des recettes et des dépenses ; on a besoin de détenir la monnaie dans une intervalle de temps entre le moment où on vend et celui où on achète. La demande de monnaie à ce propos dépend de la quantité de transaction à effectuer ; elle est fonction croissante de la production.
- **Motif de précaution** : les agents économiques non financiers vont détenir une quantité supplémentaire de monnaie pour pallier aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans le futur, par exemple, accident, maladie, etc. Elle est aussi fonction croissante de la valeur de la production.
- **Motif de spéculation** : il correspond à l'achat des titres financiers lorsque le cours est faible en vue de les revendre si ce cours monte dans le futur. Plus le cours des titres est élevés, plus la demande de monnaie pour motif de spéculation augmente et plus les agents vendent. Le rendement de ce titre ne s'écarte pas significativement du taux d'intérêt.

C'est, plus particulièrement, lié à ce troisième motif que les opérateurs financiers créent le service de microfinance. Ils demandent de la monnaie pour pouvoir prêter aux agents afin d'avoir du profit procuré par le taux d'intérêt lié à ce prêt. Réciproquement, la demande de monnaie des ménages sera répondue par ce prêt.

---

<sup>12</sup> C'est l'expression de la volonté et de la capacité de l'acheteur potentiel pour l'acquisition de certaines quantités d'un article aux différents prix possibles que l'acheteur peut raisonnablement payer.

Puis, Keynes avance qu'il vaut mieux lutter contre le chômage lequel est dû à une insuffisance persistante de la demande, que contre l'inflation puisque si les travailleurs trouvent de l'emploi et étant rémunérés, ils peuvent résister contre l'inflation. Il existe donc une relation inflation-chômage et c'est l'analyse de cette relation que montre la courbe de Phillips<sup>13</sup>. Dans le cas d'une crise économique, les autorités publiques ne doivent donc pas s'atteler à lutter contre l'inflation mais contre le chômage. La solution préconisée pour Keynes en est la forte intervention de l'Etat en augmentant les dépenses publiques, les investissements publics et en réduisant les impôts.

Cette idée de lutte contre le chômage constitue la base même de l'émergence de la microfinance parce qu'outre sa fonction de prêt d'argent, elle constitue un instrument de lutte contre la pauvreté, et plus particulièrement, contre le chômage. La microfinance a pour cible principale les chômeurs ; effectivement, la fragilité financière touche particulièrement les chômeurs créateurs d'entreprise, dans la mesure où ils ont tendance à cumuler les handicaps. Voilà pourquoi que le public visé par la microfinance est constitué<sup>14</sup>:

- des entreprises de petite taille ;
- des inactifs ou personnes sans emploi mais qui ne sont pas inscrites comme chômeurs (souvent des femmes et des jeunes) ;
- des travailleurs pauvres, pour qui le cumul de revenus du salariat et de l'entreprise est le seul moyen de survivre.

La lutte contre le chômage était donc à l'origine de la microfinance qui a pour but la création d'entreprises et l'aide aux personnes voulant s'engager à l'auto-emploi.

La demande effective constitue la base du développement économique, la politique du gouvernement doit être primordialement focalisée à sa relance selon Keynes. Les composantes de cette demande effective sont :

---

<sup>13</sup> Elle montre l'existence d'une relation inversement proportionnelle entre le taux de chômage et le taux de croissance du salaire nominal.

<sup>14</sup> Isabelle Guérin, « *La microfinance et la création d'entreprise par les chômeurs* », Centre Auguste et Léon Walras, 2002, p.6

- La consommation qui dépend elle-même du revenu et des propensions à consommer (propension moyenne et propension marginale) ;
- L'investissement dont le volume est déterminé par l'efficacité marginale du capital (rendement escompté) et du taux d'intérêt.

En effet, concernant le secteur de la microfinance, les faits nous amènent parfois à constater qu'une immense quantité de demande est insatisfaite, notamment par les intermédiaires financiers traditionnels au détriment des plus pauvres qui ont besoin des sources de financement à la fois pour survivre, mais aussi pour s'épanouir.

Cette relance de la demande effective constitue alors l'objectif de la microfinance, notamment axée sur l'investissement car les entreprises doivent s'investir pour accroître leur production dans le futur. La microfinance est un stimulateur de l'investissement grâce au taux d'intérêt favorable, permettant la rentabilité financière des entreprises, qu'elle fournit ; en effet, l'investissement est fonction décroissante du taux d'intérêt. Ainsi, la microfinance entraîne des effets multiplicateurs à l'investissement, énonçant l'existence d'un levier dans l'économie qui démultiplie l'effet d'une hausse initiale de l'investissement.

#### I.1.2.4-Théories de l'imperfection du marché

L'imperfection au niveau du marché financier est expliquée par l'exclusion de certains agents du système bancaire classique. Cette situation a été développée par les théories contractualistes ; l'accent est mis sur les contrats qui se nouent entre les individus. Le contrat, comme mode de coordination de l'activité économique alternatif au marché, se caractérise par leur relation d'agence : une personne (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour exécuter en leur nom une tâche qui implique la délégation d'un certain pouvoir de décision à ce dernier.

Depuis les années 70, une école alternative s'est développée par rapport à cette question. Il s'agit de l'économie néo-institutionnelle qui reconnaît le rôle des institutions comme complément au marché. L'argument principal de l'école néo-institutionnelle est que les marchés sont souvent imparfaits à cause des défauts ou des asymétries d'information et des coûts de transaction. En effet, le marché du crédit est habituellement sujet à ces imperfections. Il s'agit dans un premier temps du problème de l'asymétrie de l'information ; le banquier a besoin de s'informer sur un client potentiel et



sur son projet d'investissement afin d'éviter de risquer son capital sur une personne peu sérieuse ou un projet peu rentable. Cependant, le problème est causé par l'aléa moral, une situation où l'emprunteur se comporte mal, et l'anti sélection laquelle désigne une situation où l'emprunteur possède des informations qu'il ne fournit pas au prêteur<sup>15</sup>.

Cette imperfection au niveau du marché financier implique la création du service de microfinancement ; il a pour objectif de réduire les problèmes d'imperfection par l'intermédiaire des systèmes financiers décentralisés. Ces systèmes prêtent de petits montants d'argent à des clients considérés comme trop risqués par les banques. Ils gèrent ce risque moins par la pratique de nantissement, que par la création de groupes solidaires où d'autres emprunteurs garantissent les prêts de tous les membres de leur groupe. Les femmes sont souvent considérées comme un moindre risque puisque ce sont, souvent, elles qui s'occupent des activités de commerce, et qu'elles ont déjà l'habitude de gérer un budget familial, voilà pourquoi que la microfinance cible davantage les femmes. La mise en œuvre en est que les IMFs demandent souvent des remboursements à périodicité régulière, ainsi que des intérêts au taux du marché, et une épargne obligatoire.

### **I.1.3- Caractéristiques de la microfinance**

#### **I.1.3.1- Définitions**

Pour bien comprendre la microfinance, il est nécessaire de savoir la définition de ce terme. Même s'il n'existe pas de définition exacte de la microfinance, on peut donner quelques définitions. Le paragraphe suivant essaie de donner la définition juridique et les définitions données par certains acteurs du terme microfinance.

---

<sup>15</sup> Esther DUFLO, « *La politique de l'autonomie : lutter contre la pauvreté* », Ed. Seuil et la République des idées, France, 2010, p.20-21

a) Définitions juridiques<sup>16</sup>

Les différentes lois qui régissent le système financier ont essayé de définir les différents types d'activités financières et leurs caractéristiques. Parmi eux, c'est la loi n° 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des activités des microfinances qui définit la microfinance ; elle est relatée par les deux termes « l'activité de microfinance et les institutions de microfinance »

**- L'activité de microfinance**

L'activité de microfinance est définie comme l'offre habituelle de service financier de proximité à des personnes physiques ou morales n'ayant pas généralement l'accès au système bancaire traditionnel. Ce sont le service d'épargne et de crédit qui sont nécessaire pour promouvoir ou soutenir des activités génératrices de revenus permettant à cette catégorie de population d'améliorer leur niveau de vie et d'atteindre ses objectifs.

**- Institutions de microfinance (IMF)**

Les IMFs sont des personnes morales qui effectuent à titre habituel les activités de microfinance définies ci-dessus. Elles peuvent être mutualistes ou non mutualistes.

Sont qualifiées de mutualiste celles qui sont fondées sur le principe de coopération, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant pour objet de collecter des épargnes aux membres et/ou de consentir du crédit à ceux-ci et doivent obéir aux principes généraux de mutualisme. Les IMFs non mutualistes sont ceux qui n'obéissent pas à ces principes.

La conclusion qui peut être tirée de ces différentes définitions précédentes est que la microfinance est la mise à la disposition de la population ambitieuse, mais n'avait pas l'accès au service de Banque, des services financiers optimaux (crédit, épargne et assurance), en vue de résoudre leur problème ménager et productif.

---

<sup>16</sup> [www.madamicofinance.org/](http://www.madamicofinance.org/) Loi n° 2005-016 du 29 Septembre 2005. html

## b) Définitions des acteurs

Beaucoup d'acteurs essaient de définir la microfinance. Parmi les ouvrages consultés, le choix des définitions suivantes nous paraît congru car elles englobent de manière explicite le sujet :

○ La microfinance c'est l'octroi des services financiers à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'artisanat ou du commerce et n'ayant pas accès aux institutions financières commerciales en raison de leur profil socio-économique<sup>17</sup>.

○ Ainsi, la microfinance est définie aussi comme un outil de lutte contre l'exclusion, la pauvreté et les inégalités. La microfinance concerne une partie importante de la population, surtout dans les pays du sud, environ 80% de la population. Elle s'adresse à ceux qui ne peuvent avoir accès au système bancaire classique. Elle accorde des petits crédits et collecte des petites épargnes. Elle sert à financer des activités génératrices de revenus qui doivent permettre aux plus démunis de sortir de la pauvreté, elle offre aussi des services d'assurance<sup>18</sup>.

○ Puis, la microfinance est une activité exercée par des entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier selon ce qui est défini dans la loi bancaire et qui pratiquent, a titre habituel, des opérations de crédit et ou de collecte d'épargne et offrent des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel<sup>19</sup>.

Vu ces définitions, on peut donc résumer que la microfinance constitue les services financiers - l'épargne, le crédit, l'assurance, le transfert de fonds des émigrés à leur famille – offerts aux populations pauvres qui sont exclues du système bancaire traditionnel, donc un instrument privilégié de la lutte contre l'exclusion bancaire et la pauvreté. Et le microcrédit est un des outils de la microfinance qui est destinés aux personnes désireuses de créer une microentreprise.

---

<sup>17</sup> Marc Labie, in. Michel LELART, « *De la finance informelle à la microfinance* », Archives contemporaines et AUF, France 2005, p. 12.

<sup>18</sup> Sebastien BOYE & Christine POURSAT, « *Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement* », Ed. d'organisation, 2006, p 8.

<sup>19</sup> Hilderang SHURINGS, « *Réduction de la pauvreté par la microfinance* », Humboldt Universität zu Berlin, 2011, p. 8

### I.1.3.2-Les acteurs de la microfinance

La mise en œuvre de la microfinance nécessite une collaboration entre les différents organismes pour assurer la viabilité financière. Trois types d'acteurs participent aux activités de la microfinance, ce sont : les institutions de microfinance (IMF), les financeurs ou les bailleurs de fond et l'Etat.

#### a) Institutions de Microfinance ou IMF

En termes simples, une institution de microfinance est une organisation qui offre des services financiers à des personnes à revenus modestes qui n'ont pas accès ou ont difficilement accès au secteur financier formel, elles aident en aval au développement de la microfinance et octroient les microcrédits.

Au sein du secteur, le terme institution de microfinance renvoie aujourd'hui à une grande variété d'organisations, diverses par leur taille, leur degré de structuration et leur statut juridique (ONG, association,...). Il existe deux formes d'IMF telles que mutualistes et non mutualistes.

- **IMF dites Mutualistes**

Les IMFs mutualistes désignent les institutions dont le capital est constitué par des caisses primaires, rurales ou villageoises et qui ne pratiquent la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits qu'à ses membres. Ces IMFs sont animées par l'esprit d'entraide et de coopération. En effet, ce sont les épargnes collectées qui sont transformées en crédit. Ses caisses de base sont gérées par les membres eux-mêmes par la constitution des structures de gestion que sont l'Assemblée Générale et le Comité de Gestion. Leurs excédents d'exploitation ne sont pas distribués mais renforcent le capital.

Les IMFs mutualistes doivent respecter les principes généraux du mutualisme dont : -la libre adhésion des membres sauf restriction prévue dans les statuts

- le non limitation des membres ;

- l'égalité des droits et des obligations de chaque membre au niveau des IMF de base, chaque membre ayant droit à une voix et à une seule quelle soit le nombre des parts qu'il détient ;

-l'interdiction du vote par procuration sauf dans des cas exceptionnels et dans les limites prévues par les statuts ;

-la limitation des services financiers au seul membre

- **IMF Non Mutualistes**

Ce sont des Institutions Financières qui servent directement de leurs propres ressources pour financer les projets de création d'entreprise. Elles visent à répondre aux besoins financiers de toutes personnes morales et physiques. Les IMFs non mutualistes peuvent être classées en deux groupes qui se distinguent par leurs objectifs :

- d'une part, celles qui, formées en association, s'assignent une mission d'ordre social et distribuent des petits crédits en fonction des fonds dont elles sont dotées. Certains réseaux comportent de nombreux guichets couvrant plusieurs régions du pays. En plus des ces activités, cette catégorie d'institution offre des formations à l'intention de la population la plus défavorisée en vue de les aider à la création de micro entreprises individuelles.

- d'autre part, celles, constituées en sociétés commerciales, qui opèrent généralement avec un but lucratif sur la base de capital assez conséquent. Ces dernières sont gérées d'une manière plus professionnelle. La valeur des crédits individuels qu'elles distribuent est plus élevée que pour les IMFs à vocation sociale ; il en est de même du volume de leur portefeuille.

b) Les Financeurs

Ils alimentent, en amont, les fonds des IMFs qui empruntent auprès des bailleurs de fond publics (la Banque Mondiale, l'agence française de développement, etc.), des banques commerciales, des banques publiques et des fonds de financement spécialisés. Il importe que ces bailleurs de fonds utilisent, pendant un temps, des instruments appropriés de don, de prêt et de participation pour renforcer les capacités institutionnelles des IMFs, pour développer l'infrastructure nécessaire, et pour appuyer des services et produits innovants.

Dans certains cas, il leur faudra peut-être fournir plus longtemps des financements bonifiés pour pouvoir atteindre des groupes de population qui sont difficiles à toucher parce qu'ils vivent dans des régions faiblement peuplées ou pour

d'autres raisons. Pour que leur appui financier soit efficace, les bailleurs de fonds doivent chercher à intégrer les services financiers axés sur les pauvres dans les opérations des marchés financiers locaux ; faire appel à des compétences spécialisées pour la conception et la mise en œuvre des projets ; exiger que les institutions financières et les autres partenaires respectent des normes de performance minimales pour continuer à bénéficier d'un appui ; et planifier dès le début leur stratégie de désengagement.

c) L'Etat

Il met en place le cadre légal et réglementaire de la microfinance au niveau national, mais il lui arrive d'investir directement dans un projet de microfinance par l'intermédiaire d'une banque publique. Les mesures les plus favorables au microfinancement qu'un gouvernement peut prendre consistent à assurer la stabilité macroéconomique, à ne pas plafonner les taux d'intérêt, et à éviter d'introduire sur le marché les distorsions qu'engendrerait la poursuite de programmes de prêts bonifiés non viables et sources d'arriérés considérables. Les autorités peuvent aussi appuyer les services financiers destinés aux pauvres en améliorant le climat des affaires, en luttant contre la corruption, et en améliorant l'accès aux marchés et à l'infrastructure. Dans certains cas, en l'absence d'autres financements, l'État peut avoir de bonnes raisons de financer des institutions de microfinancement indépendantes et solides lorsqu'il n'existe pas d'autres financements.

I.1.3.3- La détermination du taux d'intérêt en microfinance

Le taux d'intérêt se définit comme le montant des intérêts exprimés en pourcentage du capital<sup>20</sup>. Son calcul a toujours comme base le taux directeur, qui équilibre chaque jour le marché financier, appliqué par la banque centrale mais sa fixation varie selon les charges à recouvrir par les institutions telles que le coût de l'argent, le coût de risque de non remboursement et le coût de gestion du crédit<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Exprime le coût d'emprunt du capital, le coût d'investissement

<sup>21</sup> Agnès BENASSY-QUERE, « *Le taux d'intérêt* », La découverte, Paris, 2008, p.108

L'activité de crédit des IMF's nécessite qu'elles se refinancent auprès des autres banques et de la banque centrale en liquidité bancaire mais l'action de la banque centrale<sup>22</sup> sur le contrôle de la masse monétaire peut influencer ses comportements. La détermination du taux d'intérêt des banques de second rang, et bien des IMF's, dépend alors de la politique monétaire menée par la banque centrale<sup>23</sup>.

- **La formation du taux d'intérêt** <sup>24</sup>

Dans l'antiquité et au moyen âge, le prêt à intérêt a été considéré comme immoral. Cette condamnation s'expliquait par le fait que les prêts effectués à cette époque étaient généralement des prêts à la consommation. Avec le développement économique et commercial a pris fin la prohibition de l'intérêt, sa réhabilitation résulte de la prise en conscience du rôle du capital financier dans la production. L'intérêt est le prix auquel s'équilibre l'offre et demande sur le marché financier, le graphique suivant montre sa détermination sous hypothèses que :

- L'offre de capital, assimilée à une offre d'épargne est, en général, croissante car le taux d'intérêt étant pour les prêteurs une rémunération, il est d'autant plus élevé qu'il est fort. La rémunération compense la renonciation à une consommation immédiate ainsi que le phénomène bien connu de la dépréciation du futur.
- La demande de capital, assimilée à une demande d'investissement, est décroissante car le taux d'intérêt représentant un coût pour les emprunteurs, elle sera d'autant plus élevée qu'il est faible.

---

<sup>22</sup> Injection ou retrait des liquidités bancaires sur le marché monétaire

<sup>23</sup> Alexis Direr, « *La monnaie et l'inflation* », Université Pierre Mendès, France, 2009, p. 9

<sup>24</sup> Denise Flouzat & Claude Pandaven, « *Economie contemporaine* » Ed. PUF, Paris 2004, p. 310

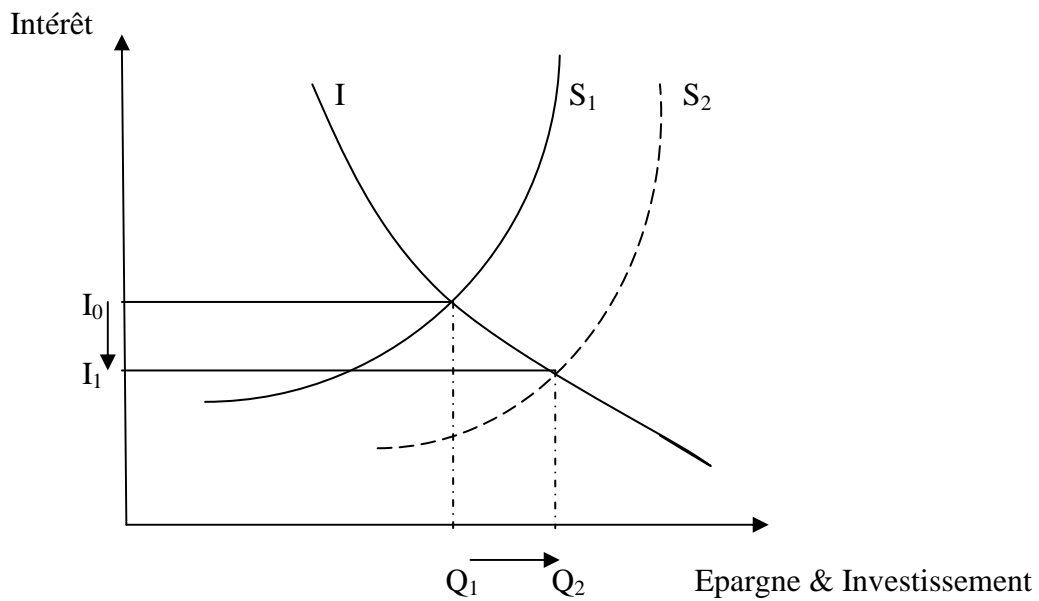


Fig 2. La détermination du taux d'intérêt

Source : Denise Flouzat & Claude Pandaven, « *Economie contemporaine* » Ed. PUF, Paris 2004, p. 310

L'augmentation de l'épargne  $S_1$  en  $S_2$  détermine une augmentation du montant investi qui passe de  $Q_1$  à  $Q_2$ .

Dans cette approche, le taux d'intérêt est un phénomène réel, il est le prix de l'épargne et joue sur le marché des capitaux le même rôle que les autres prix sur le marché des produits : il guide l'allocation des ressources d'un agent économique. Ce prix particulier détermine le montant des ressources allouées à l'épargne et celles destinées à l'investissement.



## I.2- L'AGRICULTURE

L'agriculture est un secteur dont les fonctions sont multiples, ce qui fait d'elle un instrument exceptionnel de développement. A un moment ou à un autre, tous les pays ont pratiquement considéré l'agriculture comme un moyen de résoudre certains de leurs problèmes de développement, notamment parce que le développement lui-même est un concept multidimensionnel qui trouve son écho dans la multifonctionnalité de l'agriculture. Voilà pourquoi la citation française dit que « *Le premier et le plus respectable de tous les arts est l'agriculture* »<sup>25</sup>, ainsi, Schultz affirme que : « *Une grande proportion de la population est pauvre, donc si nous connaissions la situation économique des pauvres, nous en apprendrions plus sur ce qui ne va réellement pas dans l'économie. La plupart des pauvres dans le monde tirent leur revenu de l'agriculture, donc si nous savions l'économie de l'agriculture, nous en apprendrions beaucoup sur l'économie de la pauvreté* »<sup>26</sup>.

Dans le présent contexte, entrent dans le cadre de l'agriculture la production végétale, l'élevage de bétail, l'activité agro forestière et l'aquaculture. Pour mieux connaître cette notion de l'agriculture, nous allons analyser successivement les fondements théoriques relatifs à son développement, ses caractéristiques et ses rôles dans la vie des hommes.

### **I.2.1- Fondements théoriques du développement agricole**

Le développement de l'agriculture trouve ses fondements théoriques dans divers écoles de pensée économique. Ces théories varient en fonction des objectifs que fixent les sociétés, soit de manière à satisfaire la demande interne, soit à élargir les échanges internationaux, mais la finalité reste encrée au développement économique. Nous allons aborder dans ce paragraphe les points de vue des différents auteurs concernant la contribution de l'agriculture au développement.

---

<sup>25</sup> Jean Jacques Rousseau

<sup>26</sup> T.W. Schultz, Nobel d'économie en 1979

### I.2.1.1- Théories physiocratiques

La physiocratie était un courant de pensée économique développé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle avec comme chef de file François Quesnay (1694-1774). Le terme « physiocratie » désigne littéralement « *le gouvernement selon la constitution naturelle de la société* ». Ce courant conçoit que la société et l'économie soient régies par un ordre naturel et comportent des lois naturelles antérieures aux conventions humaines, qui conduisent spontanément à l'harmonie, qu'il faut connaître et respecter.

L'objet de la science économique est la création des richesses et se rapporte aux activités de production. Selon les physiocrates, la richesse se présente seulement dans les biens nécessaires à la vie et à la reproduction annuelle de ces biens ; elle est matérielle et se produit dans la sphère productive. Ils donnaient une importance à l'agriculture parce que c'est la seule activité productrice de richesse. Il faut donc donner une primauté à l'agriculture tout en supprimant les réglementations qui l'entravent.

Les physiocrates distinguent trois classes essentielles, d'abord la classe productive, ensuite la classe des propriétaires et enfin la classe stérile :

- La classe productive est celle qui fait renaître par la culture du territoire, les richesses annuelles de la nation.
- La classe des propriétaires subsiste par le revenu ou produit net de la culture qui lui est versé tous les ans par la classe productive.
- La classe stérile comprend tous les citoyens qui occupent des activités autres que l'agriculture. Elle se contente de transformer les biens existants et restitue juste la valeur qu'elle utilise.

L'agriculture est la seule qui puisse produire des surplus. Le surplus c'est un produit net<sup>27</sup> qui doit permettre la reconstitution du capital et par le canal des bénéficiaires servir de base à la diversification de toute activité économique. L'expression « surplus agricole » désigne l'existence d'un écart positif entre le volume de la production alimentaire et la quantité des subsistances nécessaires à celui qui la réalise. Cette disponibilité en subsistance permet à un certains nombres d'individus de s'adonner à d'autres tâches que la quête de subsistance.

---

<sup>27</sup> Le prix payé au propriétaire pour la permission que celui-ci a donnée de servir de son champ pour y établir une entreprise.

Parfois, cette théorie physiocratique présente des limites ; il se peut que la terre devienne non fertile suite aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. Ainsi, l'évolution de la technologie incite les gens à s'occuper dans d'autres secteurs qui poursuivent cette évolution, on assiste alors à la diminution des mains d'œuvres dans le secteur agricole.

### I.2.1.2- Théories du développement

#### a) Le dualisme de Lewis

Le Nobel d'économie en 1977, Arthur Lewis, a présenté en 1954 son fameux modèle de dualisme autour de la corrélation sous-emploi rural et sous-développement. Il affirme que dans chaque pays, il existe un dualisme économique composé de deux secteurs dont le secteur capitaliste et le secteur traditionnel. On trouve dans le secteur capitaliste les activités manufacturières et l'agriculture commerciale, générateurs de profit, tandis que dans le secteur traditionnel, on n'y trouve que l'agriculture traditionnelle et des activités informelles urbaines qui ne font que nourrir la famille tout simplement. On assiste toujours au développement du secteur dit capitaliste du fait qu'il attire les travailleurs du secteur d'activité de subsistance grâce à l'importance du niveau de salaire. Il en résulte des profits élevés et donc, une épargne et une accumulation du capital dont dépend le développement économique<sup>28</sup>.

Ce théorème de Lewis a été l'origine du développement de l'agriculture, surtout ceux destinés aux commerces ; en effet, l'augmentation du nombre des travailleurs contribue à l'augmentation de la production. Dans ce cas, on assiste à une réduction de la pauvreté.

#### b) Les étapes de croissance de Rostow<sup>29</sup>

Selon Rostow, pour qu'un pays se développe, il doit suivre 5 étapes de croissance économique suivantes :

---

<sup>28</sup> *Guide synthétique des théories économiques*, p.29

<sup>29</sup> Cours de croissance et développement en troisième année

- **La société traditionnelle**

Elle se caractérise par la prédominance de l'agriculture de subsistance, des faibles infrastructures publiques et de la domination du secteur primaire. C'est une société agricole et rurale où la terre constitue la seule source de richesse et détermine la structure sociale.

- **Phase de condition préalable au décollage**

Cette deuxième phase se caractérise par l'existence du progrès technique, notamment la découverte des nouvelles techniques agricoles, d'un Etat décentralisé, de l'ouverture vers le marché extérieur et d'une augmentation de l'investissement. Grâce à ces facteurs, on assiste à des mutations des structures agricoles.

- **Phase de décollage**

Il apparaît dans cette phase une croissance économique régulière, une mutation politique qui mène à un nouveau cadre juridique plus favorable à l'économie et à l'échange et où l'Etat joue un rôle essentiel. C'est dans cette phase que les anciens blocages et la résistance au développement sont dépassés et que les découvertes technologiques se généralisent et s'appliquent dans tous les domaines.

- **Phase de maturité technologique**

Cette phase est marquée par la généralisation de toutes les techniques modernes dans toutes les activités économiques et où la production est beaucoup plus diversifiée, ainsi que de la spécialisation et des réformes institutionnelles et sociales.

- **L'ère de la consommation de masse**

Cette dernière phase constitue l'objet de toute économie ; elle est caractérisée par une grande production de bien de consommation durable, une prédominance des services, une hausse des revenus par habitant et une émergence des nouvelles institutions. La consommation se généralise donc à toutes les couches sociales qui disposent des niveaux de vie élevés.

Vu ces étapes de croissance de Rostow, le développement économique d'un pays part donc du développement de l'agriculture sous hypothèse qu'il existe des

ressources naturelles exploitables et des mains d'œuvres. Il faut alors que le gouvernement cherche des moyens pour développer le secteur agricole afin d'aboutir à la croissance économique.

Cette théorie présente parfois des limites comme l'on constate que plusieurs pays du monde restent pauvres jusqu'aujourd'hui ; certains pays n'ont pas la capacité de poursuivre le progrès techniques alors que l'agriculture reste toujours un moyen de subsistance.

### I.2.1.3- Théories du commerce international

#### a) Avantages absolus

La théorie des avantages absolus est une théorie du commerce international développé par le fondateur de l'école classique Adam Smith. Il montre, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que chaque pays a intérêt à produire et à exporter les biens pour lesquels il a un avantage absolu que ce soit au niveau du climat, de la configuration et de la fertilité du sol, de la qualification et de l'habileté de la population<sup>30</sup>. Cela veut dire que le pays produit ses biens plus efficacement que tous les autres pays, ou bien les coûts de productions y sont inférieurs à ceux de tous les autres pays ; il doit par conséquent, acheter à l'extérieur les autres produits. Smith affirme que tous les pays peuvent gagner au commerce. La production mondiale est optimale car elle est partout réalisée au coût le plus bas et chaque pays importe au plus bas prix. L'analyse de Smith est un prolongement des effets de la division internationale du travail qui est due à la spécialisation, d'où c'est l'avantage absolu dans la production d'un bien qui détermine la spécialisation de chaque pays.

Le développement de l'agriculture a son origine relativement à cette théorie vu qu'elle est une opportunité commerciale. Si un pays exporte les produits agricoles auxquels il a avantage absolu et son coût de production est minimum, il enregistre toujours un gain maximum par rapport aux autres pays dans la production de ces produits. Donc, les échanges internationales permettent à chaque pays d'en tirer avantages absolus, et certes, il n'y a pas de concurrence et on gagne toujours. On note

---

<sup>30</sup> Guy Caire, « *Dictionnaire d'économie* », Sirey, 2002, p 122

par exemple l'avantage tirée de quelque pays d'Asie dans sa production rizicole à destination de l'Afrique, en contre partie, les africains exportent en même temps des produits agricoles demeurés rares en Asie, par conséquent, chacun gagne. Voilà pourquoi que la plupart des pays du Sud se spécialisent dans la production agricole.

b) Avantages comparatifs

La théorie des avantages comparatifs a été développée par David Ricardo au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; elle s'oppose à la théorie de Smith, expliquée ci-dessus, en disant que ce n'est pas l'avantage absolu qui compte mais l'avantage relatif. Ricardo montra qu'un pays peut trouver avantage au commerce extérieur, même s'il est inférieur aux autres pays dans toutes les branches d'activités, pourvu qu'il se spécialise là où son infériorité est la plus faible: chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il possède un avantage comparatif. Tous les Etats gagnent à l'échange international. En effet, ils ont intérêt à s'ouvrir au commerce mondial, quel que soit leur handicap en matière de coûts comparatifs. Le libre échange qui facilite les échanges commerciaux, doit être établi partout, car toutes les nations en retirent des bénéfices. Selon les théories libre-échangistes, le commerce ne peut être source de déséquilibre. En effet, Ricardo démontre que, en cas de libre-échange, la balance des comptes s'équilibre automatiquement ; aucun déficit durable n'est donc à craindre. En effet, un déficit provoque naturellement des sorties d'or qui, réduisant la quantité d'or détenue par le pays, en accroît la valeur. De ce fait les prix intérieurs diminuent. Le pays, gagnant en compétitivité, peut exporter davantage et importer moins. Ce mécanisme auto-régulateur joue aussi en cas d'excédent. En situation de libre-échange, les balances commerciales sont donc toutes équilibrées sur le long terme.

L'apprentissage de cette théorie pousse certains agriculteurs, dans les pays nécessairement à vocation agricole, de produire davantage des cultures d'exportation. Chaque pays a son avantage comparatif dans la production d'un bien. Le libre échange est donc une condition favorable à ce concept.

c) Dotation en facteurs de production<sup>31</sup>

- **La théorie d'Heckscher-Ohlin-Samuelson(H.O.S)**

C'est la théorie des néo-classiques Elie Hecksher, Bertil Ohlin et Samuelson, ou encore le théorème d'H.O.S. C'est un prolongement moderne de la théorie libre-échangiste qui approfondit les coûts comparatifs ; Si les coûts de production diffèrent d'un pays à l'autre, justifiant ainsi l'échange, c'est parce que le prix relatif des facteurs de productions y est différent. La spécialisation internationale s'explique alors par les dotations factorielles de chaque pays. L'échange international est un échange de facteurs abondants contre des facteurs rares : un pays exporte des biens dont la production utilise une grande quantité des facteurs qu'il possède en abondance par rapport aux autres pays. Ce pays importe alors les biens incorporant des facteurs « relativement rares » sur son territoire, donc coûteux.

Le développement de l'agriculture dans les pays du sud trouve son fondement à cette théorie. La terre est abondante au sud mais à capital rare, et à l'opposé, les pays du nord ont beaucoup de capital mais la terre y est insignifiante. Ce qui implique que les pays du Sud doivent exporter les produits utilisant au mieux le facteur terre, dont l'agriculture, vers les pays du nord qui exportent à leur tour des biens en capital.

- **Le paradoxe de Leontief**

En réponse à la théorie HOS, Leontief a fait en 1953 une étude sur la production domestique et le commerce international et ayant étudié le cas des Etats-Unis. A l'opposé du théorème de HOS, qui stipule, selon ce théorème, que les Etats-Unis doivent exporter des biens à fort contenu en capital, Leontief montre que ces pays exportent surtout des produits à forte teneur en travail mais moins intensifs en capital. Ce résultat est paradoxal : pour le pays considéré comme le plus économiquement développé et devant donc exporter des biens à fort contenu capitaliste<sup>32</sup>. Ce paradoxe semble réfuter le théorème d'H O S en réalité, il ne fait que prolonger. En effet, il faut aussi tenir compte de l'hétérogénéité des facteurs de production. Ce paradoxe de

---

<sup>31</sup> Guide synthétiques des 150 théories économiques, p.6-7

<sup>32</sup> Alain Gélédan, « *Histoires des pensées économiques, les contemporains* », Sirey, Paris, 1988, p.243

Leontief signifie que les pays du sud ne sont pas les seuls exportateurs de produits agricoles, on assiste au développement de l'agriculture partout dans le monde.

Ces théories du commerce international ont leur intérêt dans l'échange international, c'est-à-dire l'exportation. Parfois, elles présentent des limites quant à l'évolution de la concurrence sur le marché international comme l'homogénéité des produits agricoles.

## **I.2.2- Caractéristiques de l'agriculture**

### I.2.2.1- Définitions

L'activité économique est répartie en trois secteurs<sup>33</sup> : primaire, secondaire et tertiaire. C'est dans le secteur primaire qu'on trouve l'agriculture dans lequel elle occupe une place importante.

L'agriculture est une activité économique ayant pour objet la transformation et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir les produits végétaux et animaux utiles à l'homme, en particulier ceux qui sont destinés à son alimentation<sup>34</sup>. Plus généralement, elle désigne l'activité caractérisée par le rapport direct de l'homme avec la nature, notamment la terre, c'est-à-dire l'exploitation des ressources naturelles. Il est nécessaire de définir les termes relatifs à l'activité agricole.

#### a) Exploitation

Est considérée comme exploitation, toute « unité technico-économique » de production agricole comprenant tous les animaux qui s'y trouvent, et toute la terre entièrement utilisée ou en partie et qui, soumise à une direction unique est exploitée par une personne seule ou accompagnée d'autres personnes, indépendamment du titre de possession, du statut juridique, de la taille et de l'emplacement.

---

<sup>33</sup> Le secteur rassemble des activités qui conduisent à la production des biens semblables et regroupe les entreprises exerçant la même activité principale.

<sup>34</sup> Dictionnaire Le petit Larousse illustré 2004



L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Le système de production est la combinaison des productions et des facteurs de production dans l'exploitation agricole<sup>35</sup>.

b) Population agricole

La population agricole est constituée de l'ensemble des individus composant les ménages agricoles. La population agricole comprend toutes les personnes qui se livrent effectivement à l'agriculture, ainsi que les personnes à leurs charges qui ne travaillent pas.

c) Système foncier

Un système foncier définit tout un ensemble de règles qui organisent les rapports à propos de la terre qu'entretiennent les ayants droit entre eux, et qu'ils peuvent opposer aux non ayants droits. En effet, il institutionnalise des procédures d'inclusion et d'exclusion qui déterminent l'existence d'ayants droit foncier et non ayants droit, d'autre part il constitue tout un ensemble de pratiques qui réglemente l'accès à la terre ainsi que son utilisation et sa transmission.

Pour comprendre le fonctionnement d'un système foncier, il est nécessaire de procéder à sa mise en relation avec le groupe auquel il s'applique, examiner son mode d'organisation de travail, sa division en catégories sociales, d'où la notion de terroir foncier<sup>36</sup>.

I.2.2.2- Différentes types de culture

Toutes les cultures ont tous de destination en fonction de laquelle les paysans entretiennent son champ. On distingue trois types de cultures auxquelles les produits agricoles sont classés : la culture vivrière, la culture commerciale ou industrielle et la culture d'exportation.

---

<sup>35</sup> République française, Ministère de la coopération, «*Mémento de l'Agronome* », La documentation française, Paris, 1993, p.1345

<sup>36</sup> Il constitue l'expression spatiale des règles et pratiques foncières par lesquelles un groupe donné imprime sa maîtrise sociale sur son cadre écologique de vie.

a) Culture vivrière

La culture vivrière désigne la production des produits agricoles destinés à la consommation locale, pour faire nourrir la famille. Ce type de culture est le plus abondante dans tous les pays agricoles et dans laquelle le riz tient une place très importante surtout dans les pays en développement. Ainsi, sont classées dans cette catégorie de culture toutes les familles des tubercules comme le manioc, la patate, le maïs, etc.

b) Culture commerciale ou industrielle

La culture commerciale regroupe les produits agricoles destinés aux marchés locaux donc pour satisfaire le besoin en produits agricoles des ménages. On classe dans ce type par exemple la production des céréales, les familles légumineuses, les tabacs,...Et si ces cultures sont destinées à la production industrielle, c'est-à-dire considérées comme étant des matières premières dans des usines, elles sont qualifiées de cultures industrielles. Par exemple la culture des cannes à sucre utilisé dans les usines locales pour la fabrication de sucre, le soja, etc.

c) Culture d'exportation

La culture d'exportation regroupe les produits agricoles destinés au marché extérieur ou international, pour répondre aux besoins en produits agricoles du monde. Ce type de production nécessite une collaboration avec les autorités locales parce qu'elle contribue à la croissance économique du pays notamment en terme de création de valeur ajoutée et de croissance du PIB. On note par exemple la culture de coton, café, vanille, etc.

### I.2.2.3- Les facteurs de production

Comme toute activité de production, l'agriculture a ses propres facteurs de production dont la terre, le travail et le capital.

#### a) La Terre

La terre constitue la condition naturelle de production telle que l'eau, les sels minéraux, et d'autres composants chimiques et organiques conditionnant la fertilité des sols. On utilise souvent les notions suivantes :

- Superficie agricole utile : elle comprend l'ensemble des terres potentiellement utilisables par l'agriculteur. Elle comprend donc les superficies en jachère (terre au repos, hors culture et hors pâturage) et les superficies n'ayant pas encore été exploitées.
- Superficie agricole totale, qui comprend l'ensemble des terres utilisées, c'est-à-dire les superficies cultivées (en culture annuelle et en culture pérenne), plus les jachères.
- Superficie cultivée dans l'année : C'est la somme des surfaces des parcelles portant soit une culture, soit un ensemble des cultures associées. Dans le cas de plusieurs cycles de culture dans l'année, il convient de distinguer l'emprise réelle des parcelles et la superficie cultivée.

Parfois, l'occupation des terres de l'exploitation a son importance, elle peut prendre les formes suivantes :

- **Rotation** : succession des cultures sur un même champ, la rotation s'étend donc dans le temps.
- **Assolement** : répartition des cultures en rotation sur l'exploitation pour une campagne agricole donnée. L'assolement se rapporte à des portions de la superficie cultivée dans l'année appelées soles.
- **Cultures associée** : cultures effectuées en même temps, sur le même terrain mais semées et récoltées séparément. Par exemple, maïs et arachide en même temps.
- **Cultures successives** : cultures faites à la suite sur le même champ au cours de la même campagne agricole de telle sorte que l'une ne soit mise en place que lorsque l'autre a été récoltée.

## b) Le travail

Le travail occupe une place importante dans la production agricole, il est exprimé par la force de travail d'une unité de production qui se décompose en deux ; d'une part la force de travail domestique, c'est-à-dire celui des membres de l'unité de production, et d'autre part, le force de travail à l'extérieur de l'unité de production, mais venant s'investir sur les parcelles mises en culture par les membres de l'unité. Cette dernière constitue donc des charges pour l'unité de production car on doit la rémunérer sous forme de salaire, entraide et de prestation en travail diverses. Les notions suivantes doivent être prises en compte dans ce facteur :

- **La productivité du travail**

La productivité est mesurée par l'évaluation de la quantité produite et la capacité de travail de chaque force de travail. On note que les hommes ont une capacité de travail meilleure par rapport à celle des femmes et des enfants parce que son emploi peut atteindre parfois 300 journées de travail chaque année.

Le problème qui a causé la faible productivité en milieu tropical est que l'emploi d'un homme adulte et valide (âgé de 15 à 55 ans en général) est la plus souvent inférieur à 300 jours de travail, soit parce qu'il est sous-employé, soit parce que la durée de l'année agricole ne le permet pas, soit encore parce qu'il doit se consacrer à de nombreuses activités extra-agricole (traditionnelles, commerciales, artisanales, ...)

- **Le temps de travail**

Dans l'agriculture, l'unité de travail généralement utilisé est la journée de travail humain, moyennant de huit heures, qui est une journée effectivement consacrée à un travail agricole par un actif agricole. Mais cela peut varier soit selon la tâche à effectuer, soit selon le désir du chef d'exploitation. L'importance de la détermination de ce temps de travail est que c'est en fonction de ceci qu'on détermine le montant du salaire et la productivité de chaque unité.

### c) Le capital

Dans sa définition classique, le capital d'exploitation comprend les facteurs de production autre que la terre (capital foncier) et le travail humain. Sont donc qualifiés de capital tous les matériels, outillages et équipements utilisés à l'agriculture ainsi que les bétails. On distingue :

- Le cheptel vif : bétail de trait et de rente, animaux de basse-cour, par exemple le bœuf ;
- Le cheptel mort : matériel de traction, de transport, de culture, installations fixes, par exemple la charrette, le tracteur ;
- Les stocks de produits achetés, par exemple, les engrais, les semences,...
- Les produits achetés et mises en terre comme l'avance aux cultures ;
- Les disponibilités en espèces destinés à l'exploitation et les créances et frais payés d'avance.

Ce concept de capital n'éloigne pas de ce qu'on appelle investissement agricole, on note par exemple le défrichement des parcelles d'une manière manuelle ou mécanique, pour les cultures intéressant les cultures annuelles ; cela constitue un investissement.

#### I.2.2.4- Les modes d'exploitation<sup>37</sup>

Le mode d'exploitation est désigné par la notion de « faire valoir », elle concerne le régime juridique ou autre mode d'occupation ou d'exploitation des terres. Plus généralement, il désigne la nature des liens contractuels qui existent entre le détenteur du droit d'usage sur une terre, et le détenteur de la maîtrise foncière sur cette terre. On distingue le mode de faire valoir direct et indirect.

#### a) Faire valoir direct

On parle de mode de faire valoir direct dans le cas où l'exploitant est propriétaire, avec ou sans titre de propriété et par conséquent il a le droit de décider comment et dans quelle mesure elle peut être utilisée. En d'autre terme, il concerne l'utilisation dans le processus de production des terres de l'unité de production

---

<sup>37</sup> Cours de développement rural en deuxième année

directement par le détenteur de la maîtrise foncière sur cette terre, ou par les membres de son lignage.

b) Faire valoir indirect

Une parcelle est exploitée en mode de faire valoir indirect si l'exploitant n'est pas propriétaire<sup>38</sup>, c'est-à-dire qu'il ne détient pas la maîtrise foncière sur cette terre et que l'exploitation d'une parcelle s'effectue contre une redevance, soit en nature, soit en argent ; l'exploitant s'appelle alors emprunteur. On peut citer les cas de faire valoir indirects suivants :

- **Fermage** : dans ce cas, l'emprunteur cultive la terre moyennant une redevance fixe versée au détenteur de la maîtrise foncière ou bien le propriétaire des parcelles.
- **Métayage** : l'emprunteur cultive la terre moyennant une part de la récolte, par exemple, le  $\frac{1}{4}$  de la production revenant au propriétaire du terrain.

### **I.2.3- Rôles de l'agriculture**

L'agriculture tient une place importante dans l'économie des pays à vocation agricole car ces pays doivent produire eux-mêmes l'essentiel de leurs besoins alimentaires, et sont susceptibles de garder un avantage comparatif en agriculture, au moins à moyen terme<sup>39</sup>. Elle a été à l'origine de nombreuses réussites en matière de développement, réussites parfois exceptionnelles, comme celle qui ont été à l'origine de l'accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté à grand échelle en Chine et en Inde. L'agriculture joue, au niveau du développement économique, cinq rôles qui font toute son originalité ; c'est une source de la croissance économique nationale, c'est un outil de réduction de la pauvreté, c'est une opportunité commerciale rentable, c'est une source de services environnementaux et de richesses naturelles, et c'est un moyen d'assurer la sécurité alimentaire dans les pays pauvres.

---

<sup>38</sup> On dit que la parcelle est soumise à bail.

<sup>39</sup> Banque Mondiale, « *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service de développement* », Ed. de boeck, 2008, p.41

### I.2.3.1- Source de croissance économique nationale

L'amélioration de la productivité dans l'agriculture a permis de libérer de la main d'œuvre pour l'industrie et les services, de fournir des produits alimentaires bon marché aux consommateurs, de générer des économies et de faire rentrer des devises étrangères à investir dans d'autres secteurs, et de créer de la demande pour les produits industriels et les services en s'appuyant sur l'augmentation des revenus des agriculteurs. A mesure que la croissance s'accélère dans les autres secteurs, la part de l'agriculture au niveau de l'économie et de l'emploi total diminue, ce qui est révélateur de la réussite économique du pays concerné.

C'est ce qu'ont historiquement démontré les pays occidentaux et le Japon où les révolutions agricoles ont toujours précédé et soutenue les révolutions industrielles. On note aussi la pratique de la révolution verte en Inde qui a multiplié par deux ou par trois les rendements des céréales vivrières et ont permis d'accélérer la croissance agricole, de réduire la pauvreté et de faire décoller l'économie dans d'autres secteurs, notamment celui de l'industrie.<sup>40</sup>

### I.2.3.2- Outil de réduction de la pauvreté

L'agriculture reste un mode de vie majeur pour l'humanité. La moitié de la population mondiale vit en milieu rural et la plupart tirent leur subsistance de l'agriculture, ce qui rend difficile la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de réduire de moitié la pauvreté en 2015, surtout dans les pays de l'Afrique et de l'Asie australe.

Parfois, l'amélioration de la productivité agricole est exceptionnellement efficace pour réduire la pauvreté. Cela tient à ce que l'agriculture est une activité répartie entre des millions de petites exploitations, à ce que bon nombre des pauvres parmi les pauvres sont des travailleurs agricoles sans terre qui dépendent de l'agriculture pour avoir un emploi, et à ce que l'alimentation constitue la principale dépense pour les consommateurs démunis, si bien que les aliments moins coûteux sont une véritable aubaine pour eux.

---

<sup>40</sup> Angelika WICKLE, « *Agriculture & développement rural* », Revue d'information sur la coopération internationale 2007, p.41-42

### I.2.3.3- Opportunité commerciale

L'agriculture est une opportunité commerciale tant au niveau national qu'international, surtout pour les pays en voie de développement car la culture commerciale et la culture d'importation y prennent des places importantes. Au niveau national, on assiste à des grands marchés ou supermarchés qui effectuent principalement leur approvisionnement en produits agricoles. Au niveau international, les produits agricoles représentent une part importante de la demande sur les marchés mondiaux, et cela était une grande opportunité pour les pays du sud dotés des terres fertiles.

### I.2.3.4- Source de richesses et de services environnementaux

Par l'utilisation des ressources naturelles, l'agriculture peut avoir des résultats environnementaux à la fois bon et mauvais. L'agriculture est le principal exploitant des ressources naturelles puisqu'elle capte 85% de l'eau douce et un tiers de la superficie de la terre<sup>41</sup>. L'eau s'est fait de plus en plus rare et est de plus en plus polluée, et la croissance démographique rapide des zones urbaines exige un accès à l'eau pour les consommateurs et pour l'activité industrielle. Rendre plus efficace l'utilisation de l'eau dans l'agriculture de manière à en laisser à la disposition d'autres activités est une raison supplémentaire d'investir dans l'agriculture. A l'heure actuelle, en raison des pratiques agricoles, de l'élevage, du déboisement occasionné par l'expansion des terres cultivables et de l'utilisation des produits chimiques, l'agriculture produit environ 30% des émissions de gaz à effet de serre favorisant le réchauffement de la planète<sup>42</sup>. Il faut inciter financièrement les agriculteurs à ne pas produire ces gaz pour réduire la vulnérabilité des populations pauvres aux changements climatiques.

L'agriculture peut également contribuer à mieux gérer les hydrographiques de manière à améliorer l'approvisionnement des retenus d'eau, à mieux présenter la biodiversité dans les petites exploitations agricoles et à améliorer le paysage de manière à créer des lieux de loisir favorisant le tourisme.

---

<sup>41</sup> République française, Ministère de la coopération «*Mémento de l'Agronome* », La documentation française, Paris, 1993, p. 224

<sup>42</sup> Banque Mondiale, «*Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service de développement* », Ed. de boeck, 2008, p. 4, 20



### I.2.3.5- Source de sécurité alimentaire

Grâce à la mondialisation et à l'expansion des échanges commerciaux, la plupart des pays peuvent atteindre leurs objectifs de sécurité alimentaire en améliorant leur capacité à acheter des produits alimentaires sur les marchés internationaux. Dans un pays, lorsque les marchés alimentaires fonctionnent, l'insécurité alimentaire des ménages est lié à des problèmes de revenu mais non pas à un problème d'insuffisance de production alimentaire. Seulement voilà, tous les marchés alimentaires ne fonctionnent pas bien. C'est notamment ce qui peut se passer dans les pays pauvres ne disposant pas des rentrées en devises étrangères autres que celles qui proviennent de l'agriculture et qui doivent compter sur leur propre production pour assurer leur sécurité alimentaire. Cela vaut également pour les ménages qui ont difficilement accès aux marchés en raison de la déficience de l'infrastructure, de leur éloignement géographique ou du chômage. Ces pays et ces ménages doivent donc produire eux-mêmes ne serait-ce qu'une partie de leurs besoins alimentaires.

Le tableau suivant nous donne la place de l'agriculture, en 2005, dans l'économie des trois types de pays :

**Tableau 1** : Caractéristiques des trois types de pays, 2005

| <b>Caractéristiques</b>                              | <b>Pays à vocation agricole</b> | <b>Pays en mutation</b> | <b>Pays urbanisés</b> |
|--|---------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Population rurale (million)                          | 417                             | 2 220                   | 255                   |
| PIB/hab (en \$USD)                                   | 379                             | 1 068                   | 3 489                 |
| Part de l'agriculture dans le PIB (%)                | 29                              | 13                      | 6                     |
| Croissance annuelle du PIB agricole de 1993-2005 (%) | 4.0                             | 2.9                     | 2.2                   |
| Nombre de ruraux pauvres (millions)                  | 170                             | 583                     | 32                    |
| Taux de pauvreté rurale (%)                          | 51                              | 28                      | 13                    |

Source<sup>43</sup> : Ravallion, Chen & Sangraula, 2007 : Banque mondiale, 2006.

<sup>43</sup> In. Banque mondiale, « *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service de développement* », Ed. de boeck, 2008, p.5

Ce tableau nous montre que le Produit Intérieur Brute (PIB) par habitant dans les pays à vocation agricole est de plus en plus faible par rapport à ceux des pays en mutation et ceux des pays urbanisés malgré que l'agriculture y représente une part importante dans la constitution du PIB avec un taux de 29%. Les pays agricoles connaissent un taux important de pauvreté rurale car ceci atteint jusqu'à 51% dans l'ensemble du pays.

**PARTIE 2**

**LA MICROFINANCE ET  
L'AGRICULTURE A  
MADAGASCAR**

## **II.1- ETAT DES LIEUX DE LA MICROFINANCE ET DE L'AGRICULTURE A MADAGASCAR**

Madagascar est un pays habité par environ 20 millions de malagasy formés en majorité (85%) des ruraux qui résident dans des zones souvent d'accès difficile et dont la principale source de revenu est l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Si l'incidence de la pauvreté a considérablement baissé dans de nombreux pays en développement au cours des dernières années, elle a augmenté à Madagascar où elle toucherait 70% de la population. Vu cette énorme taux de pauvreté, le gouvernement a élaboré différents documents en vue de la réduire, notamment le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et le Madagascar Action Plan (MAP), qui ont principalement pour cible les ménages ruraux s'occupant des activités agricoles.

Les exploitations agricoles souffrent énormément de financement et la production s'en fait sentir alors que l'économie malgache est essentiellement agricole. Les priorités des gouvernements qui se sont succédées ont de ce fait porté sur la recherche des solutions tendant au développement et à l'accroissement de la production du secteur primaire par le biais, notamment, de leur financement. Les actions se sont concentrées sur la libéralisation du système financier visant à offrir des petits crédits aux ménages, plus particulièrement agricoles, à travers des organismes privés et gouvernementaux, d'où la microfinance. Nous allons présenter dans cette partie les états des lieux de la microfinance et celui de l'agriculture avant de déterminer les rôles de la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar.

### **II.1.1- LA MICROFINANCE**

La libéralisation de l'économie, amorcée à partir de 1985, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel mis en œuvre avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, a permis d'introduire des réformes importantes au niveau du système financier et bancaire malgache. Avec la libéralisation du secteur financier et suite aux défaillances du secteur bancaire pour financer le monde rural et au moment où les projets et programmes de développement se sont vulgarisés, un projet pilote de promotion de petits services financiers privés a été mis en œuvre. Le programme consistait à faciliter la mise à la disposition des ruraux de services financiers à travers l'incitation à l'épargne et le crédit rural. A cet effet, des systèmes de microfinancement ont été implantés par des promoteurs étrangers, en même temps assistants techniques, qui se sont vus répartir des régions du pays. Le fonctionnement du système a été inspiré par une pratique courante dans les relations au sein des villages à savoir l'esprit d'entraide et la coopération mutuelle.

Des études montrent que la microfinance constitue un outil efficace de réduction de la pauvreté et doit être considérée comme une des stratégies en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont la réduction en moitié de la pauvreté en 2015. Entre autre, sur le plan national, elle est considérée comme un outil permettant d'atteindre les objectifs du DSRP, plus particulièrement ce qui est défini dans son axe stratégique n° 2<sup>44</sup>.

A l'heure actuelle, le secteur de la microfinance occupe une place très importante dans le financement du développement de l'économie malgache. La plupart des acteurs financent leurs activités par l'intermédiaire du microcrédit, que ce soit en milieu rural ou urbain. Pour mieux connaître ce secteur à Madagascar, il nous est nécessaire de rappeler son historique, ses caractéristiques et d'en faire une analyse de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM).

---

<sup>44</sup> Susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie.

### II.1.1.1- Historiques de la microfinance à Madagascar<sup>45</sup>

Avant d'examiner le secteur de la microfinance à Madagascar, il est nécessaire de rappeler que le système bancaire malgache est caractérisé par une politique monétaire libéralisée, un secteur bancaire libéralisé, un système réglementé avec des règles à respecter<sup>46</sup> et des intervenants ayant chacun leur propre rôle.

Ainsi, la libéralisation de la politique monétaire s'est surtout concrétisée par :

- la libéralisation du taux de change à partir de 1994
- la libéralisation du taux d'intérêt bancaire
- la mise en place de nouveaux instruments monétaires comme le Bons de Trésor par Adjudication (BTA).

L'émergence des institutions de microfinance à Madagascar remonte à la fin des années 1980, les premières créations se situant entre 1990 - 1995. Les insuffisances et défaillances du secteur bancaire vis-à-vis des zones rurales ont notamment motivé ces implantations. Il faut signaler que la microfinance à Madagascar a d'abord été rurale.

On peut classer l'évolution de la microfinance à Madagascar en trois phases dont, entre autres, avant 1990 ; entre 1990 – 1995 et de 1996 à nos jours

- **Avant 1990 : l'origine de la Microfinance à Madagascar**

Aucune Institution de Microfinance n'existait encore à cette époque ; les prêts sont effectués entre familles, voisins et proches à des taux d'intérêt usuraires.

La Société de Crédit Agricole Mutuel (SCAM), créé en 1958 a été considérée comme à l'origine des institutions de financement et plus particulièrement, de la microfinance. Il s'agit d'une mutuelle d'épargne et de crédit, caractérisée par la responsabilité solidaire des membres, et l'accès aux crédits conditionné par la constitution d'une épargne préalable avec comme cible le monde rural.

Suite à la nationalisation des grandes entreprises dans les années 1970, la SCAM céda sa place à la Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM) qui intervenait à son tour

---

<sup>45</sup> [www.madamicrofinance.org/historiques.html](http://www.madamicrofinance.org/historiques.html)

<sup>46</sup> Une loi bancaire (Loi n° 95-030) réglementant l'activité sous la supervision de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF).

dans le secteur de la Microfinance, mais dont les activités étaient limitées à l'octroi de crédit au paysannat et n'atteignaient qu'une proportion très limitée de la population rurale.

En 1989, une nouvelle politique a été mise en place conjointement par cette banque et l'Opération de Développement Rural (ODR). Ces derniers ont lancé deux produits caractérisés par l'approche groupement des producteurs:

- l'Association de Crédit à Caution Solidaire (ACCS)
- le Grenier Communautaire Villageois (GCV)

Les demandeurs de crédit se cautionnent mutuellement au sein d'un groupement. Parallèlement à la BTM, des ONGs et des microprojets ont engagé d'autres initiatives ; depuis 1985, ces organismes ont expérimenté à petite échelle la mise en place de Services Financiers Décentralisés (SFD) et de proximité. Ces initiatives sont représentées par les opérations d'une part du Fivondronan'ny Tantsaha Manatsara Velontena (FMTV) de Fénerive Est et d'autre part du Fikambanan'ny Fampivoarana Tantsaha (FIFATA) d'Antsirabe. Ces deux expériences sont conçues pour répondre aux besoins des petits agriculteurs avec la participation de ces derniers à la constitution de ressources et la gestion du système.

Plus tard, la banque BTM est devenue Bank Of Africa (BOA) après sa privatisation en 1999, elle était la seule banque qui intervenait dans le secteur de la microfinance en essayant d'octroyer des microcrédits mais elle a échoué dans ce domaine. Cet échec est dû à la difficulté d'accessibilité dans les zones très enclavées et du taux de recouvrement très insuffisant pour couvrir les taux de prêts. La banque était obligée d'exiger des garanties trop coûteuses aux paysans, ce qui amenait ces derniers à avoir une mauvaise expérience en matière de crédit. L'intervention de la banque BOA en faveur du secteur s'est toutefois poursuivie.

#### • 1990-1995 : Phase d'émergence des IMF

L'émergence des IMF a été surtout favorisée par la coordination des interventions des trois entités suivantes :

- Les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, Coopération Allemande, Inter-coopération Suisse,...)

- Le Gouvernement, appuyé par le financement de la Banque Mondiale, à travers des différents projets créés pour l'implantation et le développement du secteur

- Les opérateurs techniques spécialisés qui ont assuré l'encadrement technique des IMFs: le Développement International Desjardins (DID), la Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT), l'Institut de Recherche Appliquée au Management (IRAM), et le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR).

Le résultat de ces actions c'est que plusieurs IMFs, mutualistes et non mutualistes, se sont créées à Madagascar.

D'une part, les IMFs à bases des membres ou Mutualistes créées durant cette période sont les suivantes :

- CECAM/FERT en 1993, dans la région de Vakinankaratra
- AECA/CIDR en 1990, dans la région de Marovoay
- OTIV/DID en 1994, dans la région de Toamasina et du Lac Alaotra
- ADÉFI en 1995, à Antsirabe
- TIAVO/WOCCU en 1995, à Finarantsoa

A noter que dans cette catégorie, OTIV/DID et CECAM/FERT constituent les deux plus grands réseaux de Microfinance malgache, tant en terme d'activités que de couverture géographique.

D'autre part, seulement deux IMFs à bases des clients ou Non Mutualistes ont été créées, à savoir :

- La Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM) en 1990 à Antananarivo, avec un rayon d'action limité à 30km,
- La VOLA MAHASOA/CIDR en 1993, à Tuléar.

Ces IMFs ont essayé d'atteindre les objectifs d'efficacité, de pérennité et de viabilité.



- **Depuis 1996 : Phase de développement et de croissance**<sup>47</sup>

En 1995, la loi régissant les activités bancaires a été adoptée ; elle définit les opérations bancaires et consacre la commission bancaire comme seule autorité de surveillance des établissements de crédit. Par ailleurs, il s'est avéré que l'institutionnalisation des organismes offrant des services de microfinance issus pour la plupart du projet pilote, était devenue indispensable pour asseoir leur crédibilité. C'est ainsi qu'une loi portant sur les activités des institutions financières mutualistes fut publiée en 1996. Des organisations mutualistes, opérant en tant que projet, ont demandé et obtenu leur agrément de la Commission Bancaire dès 1999 en régularisation de leur situation vis-à-vis de la loi.

L'extension géographique et la consolidation des réseaux préexistants marquent cette époque. En outre, la difficulté de cette extension repose sur la diffusion des activités des institutions en cohérence avec les besoins de la population cible (d'où la nécessité d'une redynamisation efficace) ; ainsi que sur la capacité de l'institution à recouvrir ses coûts (d'où la nécessité d'une politique de crédit adéquate avec les besoins de la population).

Dans cette phase, les actions menées par les IMFs sont les suivantes :

- Pour l'OTIV, l'extension de ses activités se caractérise par l'ouverture de nouvelles caisses dans la zone périurbaine de la Capitale (dont Antsirabe) en 1996 et du Sud Est en 1998, puis dans la zone urbaine d'Antananarivo en 2000, et enfin dans la région de DIANA en 2001.

- Pour CECAM, une première extension a eu lieu à partir de 1996 dans les régions d'Amoron'i Mania et de Vakinankaratra. Une deuxième extension en 1997 a permis au réseau de s'installer à Bongolava et Itasy, Sofia et Menabe, ainsi que dans les régions d'Analamanga et en Ivon'Imerina. Enfin, en 2003, le réseau s'est étendu dans la région d'Alaotra.

- Pour TIAVO, des actions de redynamisation du réseau ont été faites en 1999 avec l'arrivée de l'IRAM, cela s'accompagne d'une extension du réseau à Manakara et Farafangana.

---

<sup>47</sup> [www.madamicrofinance.org/historiques.html](http://www.madamicrofinance.org/historiques.html)

Entre autre, la Stratégie Nationale de MicroFinance a été adoptée en 2004 et mise à jour en 2007, suivant deux des principaux engagements de l'Etat : améliorer l'accès au financement rural, et réformer le système bancaire et financier.

En 2005, faisant suite à la revue « Country Level Effectiveness and Accountability Review » (CLEAR) visant à évaluer l'efficacité des fonds destinés à la microfinance, les bailleurs de fonds ont adopté de nouvelles stratégies d'appui au secteur telles que : le non renouvellement de la plupart des programmes d'appui arrivés à terme, l'appui à des projets de création d'IMF à potentiel mais qui desservent le milieu rural enclavé, l'orientation des appuis sur des thèmes plus ciblés comme les systèmes d'informations, le renforcement des capacités,...

La même année, la nouvelle loi relative à l'activité et au contrôle de la Microfinance est apparue. Il s'agit de la loi N° 2005-016 du 29 septembre 2005 dont le décret d'application N° 2007-012 fixe les formes juridiques des IMF et les modalités de leur immatriculation au Registre du Commerce des Sociétés, et le décret d'application N° 2007-013 portant fixation du capital minimum des établissements de crédit et de la valeur nominale des titres de participation.

C'est à partir de 2005 également, que le secteur bancaire s'implique véritablement en microfinance, à travers le développement du refinancement bancaire et la descente en gamme de certaines banques. Elles visent principalement la clientèle des IMF en milieu urbain, en proposant des produits comme des avances aux salariés ou des crédits d'investissement sur garantie salariale.

Des nouveaux acteurs qualifiés par les praticiens de « banques de microfinance » sont apparus, en 2006-2007, dans le paysage de la microfinance malgache et renforcent la concurrence entre IMF en milieu urbain. Il s'agit de la Première Agence de MicroFinance (PAMF) financée par l'Aga Khan Foundation, du Microcred appuyé par PlaNet Finance et de l'Accès Banque appuyé par le LFS Financial Systems. Ils affichent des approches et des moyens différents de ce qui existe jusqu'à présent à Madagascar.

Les organisations mises en place bénéficiaient généralement de subventions d'équipement et d'exploitation. Après une dizaine d'années d'exercice, les résultats ont été jugés concluants. L'intérêt de la population pour les services de microfinance s'est amplifié et les caisses se sont multipliées.

Vers le début des années 2000, ayant adhéré aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, et conformément au Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, Madagascar a décidé de faire de la microfinance l'instrument privilégié de réduction de moitié de sa population pauvre en 2015. Cette politique, qui se proposait d'étendre l'implantation des institutions de microfinance pour couvrir tout le pays, a été confirmée en 2007 par le MAP. Ce dernier dispose parmi ses différents engagements que les ménages pauvres et à bas revenus auront l'opportunité d'accéder à des crédits à des conditions avantageuses, leur permettant d'entreprendre des activités génératrices de revenu et qu'une vaste gamme de produits financiers sera fournie à une large proportion de la population<sup>48</sup>.

#### II.1.1.2- Caractéristiques la microfinance malgache

L'offre de crédit des IMF a les principales caractéristiques suivantes :

- **Taille et objets des crédits**

La taille est fonction des zones d'intervention des IMF. En milieu urbain, les montants moyens des prêts varient entre 4,6 et 16 millions de Fmg (le plafond de crédit atteint 100 millions Fmg pour les Micro et Petites Entreprises et PME), ceux des ménages pauvres touchés par les ONG ou associations varient de 50. 000 FMG à 400. 000 FMG. En milieu rural, en dehors des prêts CECAM et OTIV d'une valeur moyenne de l'ordre de 2 000 000 Fmg, les autres institutions du milieu rural (TIAVO et AECA) ont des moyennes qui se situent autour de 400 000 Fmg.

Ces crédits sont essentiellement destinés aux secteurs productifs (agriculture, transformation, pêche, élevage...), au commerce, aux activités de transport, à l'artisanat. Cependant, certains prêts sont accordés pour des besoins sociaux ou de consommation. En outre, des prêts d'équipement (acquisition de petits matériels, location-vente mutualiste, amélioration de l'habitat...) connaissent un début de financement.

---

<sup>48</sup> République de Madagascar, « Madagascar Action Plan », 2007, p.65

- **Durée des crédits**

En général, la durée des crédits n'excède pas 12 mois. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance de ressources financières stables pour réaliser des crédits d'investissement à moyen terme. Cependant, les ADéFi et CECAM ont des prêts de durée atteignant respectivement 36 et 72 mois.

- **Types de garanties**

Les garanties exigées par les IFMs sont variables : épargne bloquée ou nantie, le nantissement et la caution solidaire.

- **Taux d'intérêt sur le crédit**

Les taux d'intérêt nominaux affichés varient entre 2% et 4% par mois.

- **Qualité de portefeuille**

Même si on ne peut pas généraliser, le portefeuille des institutions a tendance à se dégrader. Et cette situation ne peut pas être uniquement imputable aux effets de la crise socio - politique qu'a connue le pays au cours de 2002. Cela découle également du manque de professionnalisme notamment dans la maîtrise de croissance.

- **Produits d'épargne**

Les produits d'épargne sont peu diversifiés : ils sont à vue et à terme. Les dépôts à vue qui constituent la plus grande partie de l'épargne mobilisée ne sont pas rémunérés tandis que les dépôts à terme sont rémunérés dans une fourchette entre 3% et 6% l'an par certaines IFM.

Le tableau suivant indique l'évolution des activités des IFM malgaches de 2008 à 2011 :

**Tableau 2** : Evolution des activités des IMF 2008-2011

| <b>Rubriques</b>                                    | 2008    | 2009                     | 2010                     | 2011                     |
|---|---------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Nombre de caisses/agences<br><i>Croissance (%)</i>  | 638     | 652<br><i>2,19%</i>      | 700<br><i>7,36%</i>      | 738<br><i>5,43%</i>      |
| Nombre des membres/clients<br><i>Croissance (%)</i> | 529 774 | 629 302<br><i>18,79%</i> | 733 864<br><i>16,62%</i> | 838 791<br><i>14,30%</i> |
| Encours de dépôts/épargne<br><i>Croissance (%)</i>  | 72 943  | 91 050<br><i>24,82%</i>  | 136 443<br><i>49,86%</i> | 193 096<br><i>41,52%</i> |
| Encours de crédit<br><i>Croissance (%)</i>          | 119 871 | 145 174<br><i>21,11%</i> | 177 868<br><i>22,52%</i> | 244 433<br><i>37,42%</i> |

*Source* : Rapport de mission d'évaluation finale de la SNMF 2008-2012

On constate selon ce tableau une évolution croissante des activités des IMFs ; entre l'année 2008 et 2011, le nombre des agences d'IMF connaissait une croissance annuelle moyenne de 6%. Ainsi, les nombres des dépôts et crédits octroyés ont été augmentés avec le nombre des membres et clients.

### II.1.1.3- La Stratégie Nationale de la MicroFinance

#### a) Origine

Le rôle et la contribution de la microfinance dans la réduction de la pauvreté ont été reconnus dans le DSRP, il mérite alors de soutenir ses activités pour qu'elle soit viable, pérenne et durable. Vu les contraintes et faiblesses observées, le gouvernement a approuvé et validé en 2004 la Stratégie Nationale de la MicroFinance (SNMF) pour permettre à ce secteur de maîtriser sa croissance et de surmonter les crises et dysfonctionnements qui surviennent généralement au cours de la phase d'expansion. Elle est une démarche concertée de conduire le développement du secteur de la microfinance et constitue un ensemble d'objectifs opérationnels retenus pour mettre en œuvre la politique nationale de microfinance.

La SNMF est la résultante :

- d'un diagnostic précis du secteur de microfinance, de ses forces, faiblesses, menaces et opportunités ;

- de la fixation de choix réalistes et concertés ;
- de la détermination d'objectifs opérationnels adéquats ;
- de la définition claire des rôles et responsabilités de chaque catégorie d'acteurs.

#### b) Les acteurs

La mise en œuvre de la SNMF nécessite une collaboration avec différents acteurs dont :

- Les IMFs : ils constituent l'aboutissement de tous les processus en vue de promouvoir un secteur financier viable et pérenne ;
- Le comité de pilotage : il regroupe les principaux acteurs et chargé de la conduite de l'orientation générale du secteur conformément au plan d'actions de la SNMF et qui assure en même temps son suivi ;
- La Coordination Nationale de la Microfinance (CNMF) : elle est le prolongement du Ministère des Finances et du Budget dans la coordination générale du secteur selon les tâches qui lui sont attribuées par la SNMF, d'où le rôle du gouvernement. Elle assure d'ailleurs le secrétariat du Comité de Pilotage
- La Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) : c'est une entité indépendante, dont le rôle principal est d'assurer le contrôle du secteur conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur dont l'élaboration relève également de ses compétences
- L'Association Professionnelle : elle est prévue dans le cadre de la SNMF et surtout de la nouvelle loi qui exige sa constitution dès la mise en œuvre de celle-ci ;
- Les ONG et autres structures d'appui apportent une assistance technique en favorisant les relations entre la clientèle et les IMFs ;
- Les bailleurs de fonds dont les concours sont indispensables pour que les actions prévues soient effectives, ils fournissent davantage des appuis techniques aux IMFs et en cas de besoin, des ressources financières, sur la base des plans d'affaire des IMFs notamment.

### c) Objectifs

La SNMF se propose notamment de « rassembler les acteurs autour d’actions aptes à renforcer le secteur et à le développer ». Son objectif est de disposer d’un secteur de la microfinance professionnelle, viable et pérenne, intégré au secteur financier, diversifié et innovant, assurant une couverture satisfaisante de la demande du territoire et opérant dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel adapté et favorable.

Le développement constitue l’objectif général de cette stratégie, elle a pour but de favoriser l’accès à des services de microfinance viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus et des micro - entrepreneurs sur l’ensemble du territoire, grâce à des IMFs viables s’intégrant dans le système financier national. La SNMF a beaucoup d’objectifs à atteindre, que ceux soient sur le plan économique ou social, mais on peut les résumer par ses trois actes stratégiques dont :

- Axe stratégique 1 : Amélioration du cadre économique, légal et réglementaire pour un développement harmonieux et sécurisé du secteur ;
- Axe stratégique 2 : Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non encore couvertes par des IMFs professionnelles ;
- Axe stratégique 3 : Organisation du cadre institutionnel de manière à permettre une bonne structuration du secteur, une coordination efficace du secteur et une conduite efficiente de la SNMF.

#### II.1.1.4- Analyse FFOM de la microfinance à Madagascar

Comme tout secteur d’activité, le secteur de la microfinance à Madagascar a ses forces et présente parfois ses faiblesses, a ses opportunités mais des menaces existent en même temps. Il est nécessaire de les analyser afin qu’on puisse proposer des idées pour améliorer ce secteur.

#### a) Forces

Le secteur de la microfinance malgache présente différentes forces telles que :

- La prise en charge par l'Etat du secteur : le gouvernement connaît le rôle de la microfinance dans la réduction de la pauvreté, laquelle était l'objectif général de toutes ses politiques, et décide de la privilégier ; alors des aides et appuis, que ce soit techniques ou financières, de l'autorité publique ont été fournis aux IMFs pour garantir la viabilité et la pérennité du secteur de la microfinance à Madagascar. On note par exemple l'adoption de la SNMF et de la CNMF ;
- La participation des bailleurs de fonds, notamment sur le plan financier, qui souhaitent le dynamisme et le partage de la microfinance partout dans le monde. Ce sont le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale et les diverses ONGs.
- La mise en place de l'Association Professionnelle des Institutions de MicroFinance (APIMF) : elle vise à défendre l'intérêt des membres de l'IMF et faciliter leur professionnalisation et leur développement en renforçant continuellement leurs capacités à offrir des produits et services financiers efficaces et durables en faveur des populations démunies.
- La baisse du taux directeur de la banque centrale : les IMFs doivent se refinancer auprès de la banque centrale pour répondre aux besoins financiers de ses clients, et pour que le système de crédit se développe, la banque centrale prête aux IMF au taux d'intérêt suffisamment bas, avantageux pour tous.
- Le dynamisme croissant des secteurs informels : beaucoup d'activités se sont créées et ont chacune leur besoin de financement, alors la demande de crédit devient forte et que les crédits accordés par les IMFs en sont les mieux adaptés.

#### b) Faiblesses

Le secteur de la microfinance malgache présente parfois ses faiblesses qui empêchent le fonctionnement et le développement du système de microcrédit :

- Les institutions de microcrédit n'arrive pas à opérer dans l'ensemble du territoire du pays parce que certaines zones sont enclavées et inaccessibles ; on



note par exemple le mauvais état des infrastructures (routes, bâtiments,...), les insécurités sociales. Ce qui approfondie le fossé entre la zone urbaine et rurale.

- Ainsi, l'importance du taux d'analphabétisme à Madagascar reste une grande faiblesse pour le secteur ; les IMF, pour éviter ses risques, ne peuvent pas accorder des crédits aux personnes analphabètes.
- Au niveau des institutions, la faiblesse se présente par la valeur trop élevée des gages requis, ce qui démotivent certains ménages de s'intégrer au service de microfinancement. On remarque aussi que la plupart des personnels dans certaines institutions n'ont pas la bonne qualification d'être opérateur financier, cela peut être causé par des formations insuffisantes.
- Adaptation peu suffisante de cadre légal et réglementaire du système de crédit et absence d'une véritable politique nationale axée sur "les pratiques optimales" internationalement reconnues en matière de microfinance ;
- Faible capacité technique et financière de certaines IMF pour l'analyse des crédits, le recouvrement, la tenue des comptes, l'analyse et la gestion financière, la gestion des risques, la gouvernance, le management, l'étude de marché et l'élaboration du plan d'affaires. Elles ont aussi des difficultés pour le financement de leurs activités<sup>49</sup>.

### c) Opportunités

Les cas suivants représentent des opportunités pour le secteur de la microfinance à Madagascar :

- La politique gouvernementale qui met en avant des politiques de réforme du secteur financier (politique monétaire et fiscale), la modernisation de la législation bancaire et la privatisation des banques d'Etat ;
- La volonté du gouvernement de promouvoir le secteur et de considérer la microfinance comme un outil privilégié de lutte contre la pauvreté ; le système de microfinance a été prise en compte dans la politique du gouvernement comme celle qui est défini dans le DSRP et le MAP, ainsi que dans le cadre de réalisation du « Partenariat Public-Privé » ;

---

<sup>49</sup> B.A. AHOUISSOU, Rapport final évaluation SNMF 2012, p. 21

- La création de la cellule CNMF au niveau du ministère du finance et du budget : ce qui permet la bonne promotion, l'offre de concertation et la surveillance des activités des IMFs ;
- La diversification et la croissance des activités, sur le territoire, nécessitant des crédits pour son développement telles que les micro-entreprenariat, l'agriculture, l'élevage, le tourisme, etc. ; on assiste alors à une demande solvable et croissante de crédit.
- L'évolution des technologies d'information et de communication contribue au développement du système de microfinancement, elle facilite l'occupation des différentes tâches; par exemple, on peut déterminer la rentabilité des projets à l'aide des logiciels informatiques.

#### d) Menaces

Malgré ces opportunités, le secteur de microfinance malgache présente parfois des menaces qui l'entravent :

- Les structures politiques et économiques du pays : les crises politiques survenues au pays touchent les clients des IMFs comme les petites et micro-entreprises puisque ces derniers ont perdus leur emploi faute de demande. Accès Banque, par exemple, estime que juste après la crise de 2009, environ 10% de ses clients auraient subi des pertes d'actifs<sup>50</sup>.
- La variation du taux de change sur le marché interbancaire de devise, notamment la dépréciation de la monnaie nationale favorise l'inflation et par suite augmente le taux d'intérêt sur le marché de la monnaie ; ce qui diminue la demande de crédit ;
- L'insécurité du crédit : les activités demeurent actuellement non rentables à cause de la décroissance de la demande globale, alors que les emprunteurs risquent d'être insolvable et constitue des pertes pour les prêteurs ; d'où le rationnement de crédit.
- L'évolution de la corruption dans le pays : à Madagascar, la corruption s'est généralisée à nos jours, les plus affectés sont ceux qui figurent au premier rang

---

<sup>50</sup> Nathalie Assouline et Christine Poursat, « *Les IMF malgaches face à la crise* », Agence Française de Développement, 2010, p.13

des organisations ; il y a par exemple le détournement de fond par les leaders du secteur, en plus, il y a l'incrédibilité des emprunteurs.

- L'émergence des nouveaux concurrents en matière de microfinance : le prêt informel développé à l'heure actuelle dont le taux d'intérêt est largement inférieur à ceux des IMFs. Les opérateurs téléphonies mobiles concurrencent aussi les IMFs ; aujourd'hui, trois opérateurs (Telma, Orange, Airtel) offrent de crédit par téléphone, d'où le système de « monnaie banking », ces cas menacent les IMFs de perdre leur client.

### **II.1.2- L'AGRICULTURE**

L'agriculture constitue une véritable source de développement du monde entier ; rares sont les pays qui ont connu un développement économique soutenu sans une croissance du secteur agricole<sup>51</sup>. De même, tous les pays qui ont connu un développement important de l'agriculture ont vu leur économie prendre plus rapidement son essor comme la Chine. Comme la plupart des Pays en Développement, Madagascar est un pays à vocation agricole et l'agriculture fait partie intégrante du développement de l'économie car il contribue au PIB malgache à hauteur de 27%. C'est ainsi qu'environ 85% de l'ensemble de la population habite dans les zones rurales, dont 80% accaparé par les activités agricoles: agriculture, élevage, pêche, forêts... Subvenir aux besoins d'une population en accroissement rapide et contribuer à la croissance économique nationale constituent donc les défis de l'agriculture. Ce paragraphe concerne l'agriculture à Madagascar et nous allons y présenter ses caractéristiques et faire une analyse de ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces (analyse FFOM).

---

<sup>51</sup> Voir les 5 étapes de la croissance de Rostow

## II.1.2.1- Caractéristiques de l'agriculture malgache

### a) Le monde agricole

#### ❖ Population agricole

Le recensement national de l'agriculture 2004-2005 estime la population agricole malgache à 13 315 725 habitants, soit environ 80% de la population totale, issues de 2 428 492 exploitations<sup>52</sup>. L'effectif de la population agricole varie d'une région à l'autre et d'un district à l'autre. En effet, parmi les 22 régions de Madagascar, les régions de Vakinankaratra et de Vatovavy Fitovinany regroupent le plus grand nombre de population agricole, soit respectivement 9.2% et 7.2% de la population agricole totale. Par contre c'est dans la région Melaky qu'on a recensé le moins de population agricole avec 1.6% seulement.

La population agricole malgache est une population jeune car les 59.2% en sont moins de 20 ans avec un rapport de masculinité de 93%<sup>53</sup>. L'ensemble de la population agricole de plus de 5 ans a un niveau d'instruction assez élémentaire. Plus de quatre personnes sur cinq (88,2%) ont un niveau d'instruction ne dépassant pas le niveau primaire, 28% d'entre eux n'ayant jamais pu fréquenter l'école. Seulement 9,7% des individus de plus de 5 ans ont atteint le niveau secondaire 1er cycle<sup>54</sup>.

#### ❖ Surface agricole

Sur les 587.000 km<sup>2</sup> de superficie de Madagascar, environ 18.000 Km<sup>2</sup> sont mises sous cultures. La surface agricole est étudiée à travers la superficie physique (superficie géographique réelle des parcelles) et la superficie développée (somme des surfaces physiques des parcelles comptée autant de fois qu'il y a association de cultures ou succession au cours d'une même campagne agricole). La superficie physique des exploitations agricoles à Madagascar est estimée à 2 083 590 Ha, soit 3.5% de la superficie totale du pays, dont le 86.3% sont exploitées selon le mode de faire valoir

---

<sup>52</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, « *Stratégies de services aux agriculteurs* », p.19

<sup>53</sup> 93 hommes pour 100 femmes

<sup>54</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, « *Recensement agricole 2004-2005* », Tome II, p.3, 16

direct et le 6.7%, soit 3.2% en fermage et 3.5% en métayage, et où l'agriculture occupe le 55%<sup>55</sup>.

### ❖ Matériels agricoles

Les exploitations agricoles sont équipées essentiellement de petits matériels comme l'angady, la machette et faucille. La mécanisation de l'agriculture commence avec l'utilisation des matériels attelés, puis des matériels motorisés. Ces derniers sont constitués essentiellement par les tracteurs et les motoculteurs ; les tracteurs agricoles recensés au cours de la campagne agricole 2004-2005 compte au nombre de 549 dont cinq régions (Diana, Alaotra Mangoro, Vakinankaratra, Itasy et Bongolava) en concernent plus de 75%. Quant aux motoculteurs, ils sont au nombre de 698 et la région Alaotra Mangoro seule en regroupe le 66%.

#### b) Les principales cultures

### ❖ Les céréales

Le riz compose la principale culture pratiquée à Madagascar et constitue l'aliment de base de la grande majorité de la population. La riziculture est pratiquée par 2 075 152 exploitations sur une surface totale développée estimée à 1 250 000 Ha et représente 54% de la superficie physique des exploitations agricoles, et suivant une proportion variable atteignant plus de 75% de la superficie développée dans 14 districts, elle est donc prédominante par rapport aux autres cultures. Il existe trois types de rizicultures rencontrés à Madagascar : la riziculture irriguée<sup>56</sup>, le tavy (culture sur brûlis) et le tanety (culture pluviale). Au niveau national, la riziculture irriguée représente 78.7% de la superficie rizicole totale et le tavy, pratiqué essentiellement dans les anciennes provinces de Fianarantsoa, Toamasina et Antsiranana, vient en deuxième position avec 12.9%. Quant à la culture du riz sur tanety, elle est pratiquée dans toutes les régions mais à taux différents, variant de 26.4% (Sava) à 1.4% (Vatovavy Fitovinany). On note que de 1984 à 2004, la superficie rizicole à Madagascar a augmenté d'un peu plus de 15%.<sup>57</sup>

---

<sup>55</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, « Recensement agricole 2004-2005 », Tome III, p.4-10

<sup>56</sup> Utilisation des ressources en eau, en dehors de l'eau de pluie, maîtrisée issue des lacs, rivières ou barrage.

<sup>57</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, « Recensement agricole 2004-2005 », Tome III, p. 17

Le tableau suivant nous donne l'évolution de la production rizicole à Madagascar de 2003 à 2005 :

**Tableau 3** : Evolution de la production rizicole à Madagascar

| <b>Indicateurs</b>                | 2003      | 2004      | 2005      | 2006      |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Volume de production rizicole (t) | 2 800 000 | 3 030 000 | 3 420 000 | 3 640 000 |
| Superficie cultivée (Ha)          | 1 563 000 | 1 433 000 | 1 330 000 | 1 300 000 |
| Rendement (t/Ha)                  | 1,82      | 2.11      | 2.57      | 2.7       |

Source : INSTAT 2007

Même si la superficie rizicole cultivée a diminué depuis l'année 2003, on assiste à une augmentation du rendement de la production rizicole. Ceci peut être dû à l'utilisation des nouvelles techniques de production rizicoles.

Autre que le riz, cette catégorie regroupe le maïs, le blé, le millet, l'orge, le sorgho, etc. Le recensement agricole 2004-2005 montre qu'au niveau national, une superficie de 254 655 Ha est destinée à la culture de céréales hors riz. La culture de ces céréales se rencontre dans toute l'île avec une plus forte présence dans huit districts dont 4 du littoral Sud Ouest, 2 dans l'ex-province d'Antananarivo et d'Ambato Boeny. Il est à noter que le maïs prédomine avec plus de 99% de la superficie considérée.

#### ❖ Les cultures industrielles

Ce groupe de culture regroupe essentiellement l'arachide, le soja, le coton, le tabac, et la canne à sucre. La superficie des cultures industrielles s'élève à 111 150Ha, l'arachide et la canne à sucre sont trouvés en tête avec respectivement 49% et 36.7% de cette superficie. Trois districts à savoir Ambato Boeny, Ankazoabo et Bekily consacrent plus de 15% de la superficie développée aux cultures industrielles, essentiellement l'arachide.

### ❖ Les légumineuses

Il s'agit des légumineuses vivrières comme l'haricot, le pois du cap et les autres légumineuses à grain secs. La superficie des légumineuses est estimée à 156 500Ha dont 47.6% en haricot. Les légumineuses sont cultivées dans tout Madagascar mais une certaine concentration est observée dans la partie Sud Ouest de l'île allant de Morondava jusqu'à Amboasary atsimo et éventuellement dans les régions de l'Itasy et du Vakinankaratra.

### ❖ Les racines et tubercules

Ce groupe comprend le manioc, la patate douce, la pomme de terre et l'igname. Les racines et les tubercules constituent le groupe de culture le plus important après les céréales. La superficie cultivée en racines et tubercules s'étend sur plus de 560 300Ha soit près de 27% de la superficie développée des exploitations agricoles. Le manioc, à lui seul, occupe 70% des surfaces dans cette catégorie. Ce groupe de culture est très fréquent dans l'ancienne province d'Antananarivo, de Tuléar et dans les régions Haute Matsiatra et Amoron'i Mania. Dans ces zones, plus de 40% de la superficie des exploitations sont occupées et destinées par ce groupe de culture.

### ❖ Les cultures d'exportation

Ce groupe comprend les cultures destinées essentiellement à l'exportation comme le litchi, le café, le cacao, le girofle, le poivre et la vanille. Ces cultures occupent près de 11% de la superficie des exploitations agricoles au niveau national. Elles sont essentiellement pratiquées dans le Nord du pays ainsi que dans la zone littorale Est qui s'étend de Maroantsetra à Tolagnaro. Les districts de Maroantsetra, Mananara Avaratra et Ambanja destinent plus de 40% de leur superficie agricole à ce groupe de culture. Il est à noter que les plantations de café regroupent la moitié des surfaces occupées par les cultures d'exportation. Le tableau suivant nous montre la production de ces cultures allant de 2003 à 2006 :

**Tableau 4** : Les produits d'exportations de Madagascar de 2003 à 2006 (en Kg)

| Produits        | 2003    | 2004    | 2005    | 2006    |
|-----------------|---------|---------|---------|---------|
| Litchis         | 189 817 | 169 500 | 180 200 | 185 000 |
| Café            | 67776   | 55474   | 61635   | 68480   |
| Poivre          | 4498    | 1369    | 1390    | 1410    |
| Clou de girofle | 18055   | 9873    | 9900    | 9930    |
| Vanille         | 2545    | 7979    | 7680    | 7390    |

Source : INSTAT/ MAEP/Direction de Marketing et Etude Economique 2007

Les litchis représentent une grande quantité des produits d'exportation de Madagascar avec une moyenne annuelle de 180 tonnes. Depuis 2003, l'exportation du poivre et du girofle a diminué à cause des changements climatiques et des catastrophes naturelles, tandis que l'exportation de la vanille augmente.

#### II.1.2.2- Analyse FFOM de l'agriculture malgache

##### a) Forces

- Sur le plan technique, sont considérées comme forces le savoir-faire séculaire des paysans malgaches, l'importance de main d'œuvre, les habitudes d'entraide et solidarité des producteurs notamment par la création des organisations paysannes ;
- L'existence des centres de recherche capables de découvrir des nouvelles techniques et produits (par exemple, engrais, pesticide, etc.) qui sont très importants pour améliorer la productivité agricole malgache à savoir les grandes écoles agronomiques et polytechniques,
- Le maintien d'une politique agricole par le gouvernement avec l'élaboration des programmes de développement rurale axés sur l'agriculture et la mise en place des organismes et institutions pour soutenir le développement de



- l'agriculture ; on note par exemple le FIFAMANOR qui fournit des semences de bases et procède à des innovations variétales et technologiques ;
- La présence des institutions de crédits, notamment les IMF, capable de fournir des services financiers pour faire face aux différents besoins financiers ;
  - Le développement des secteurs d'activités industriels qui nécessitent les produits agricoles comme matières premières ;

b) Faiblesses

Malgré ces différentes forces, l'agriculture malgache a parfois ses faiblesses qui freinent son développement :

- Les techniques de production utilisées sont très traditionnelles et les équipements agricoles sont vieillis, alors qu'on assiste à un faible niveau de production<sup>58</sup> ;
- Le faible niveau de connaissance et compétence technique des plus grand nombre des agriculteurs qui implique le mauvais rendement ;
- L'insécurité en milieu rural : il constitue la cause de la réticence des paysans à la production ; les agriculteurs sont souvent victimes des actes de banditisme et des agressions comme le vol de bétail lequel constitue un des facteurs de production, il y a aussi l'insécurité foncière ;
- L'insuffisance des infrastructures : le mauvais état des routes empêche l'écoulement des produits, l'inexistence des systèmes de soins (hôpitaux) pour traiter les maladies qui engendre les agriculteurs leurs empêchent de traiter de manière adéquate leur culture, on assiste alors à des mauvais rendements ;
- L'insuffisance de la demande sur le marché local, plus particulièrement des secteurs agro-industriels, entraînant le stockage et la putréfaction des produits, ce qui provoque des énormes pertes aux agriculteurs ;

---

<sup>58</sup> Bart Minten, Jean-Claude Randrianarisoa, Lalaina Randrianarison « *Agriculture, pauvreté rurale et politique économique à Madagascar* », PAO, pp. 57-58

### c) Opportunités

L'agriculture, en tant que base de l'économie malgache, présente plusieurs opportunités, à savoir :

- Le développement des recherches agronomiques en matière des nouvelles techniques de culture et des produits pour améliorer la production, on note par exemple la pratique du système de riziculture intensif (SRI) dans la riziculture ;
- L'existence des collecteurs de produits agricoles dans certaines régions qui assure les débouchés des produits et améliore enfin la qualité grâce aux conditions qu'ils exigent ;
- La demande élevée des produits agricoles malgaches sur le marché international en raison de ses qualités élevées, on note par exemple la hausse du taux de vanilline dans la vanille malgache ;
- Les conditions climatiques favorables : on peut associer des cultures à chaque changement de saison climatique, on assiste alors à des diversifications et présence permanente des produits agricoles, ainsi qu'il y a une large superficie exploitable et une abondance en eau ;
- La contribution de l'agriculture à la protection de l'environnement : cette externalité positive créée par l'activité agricole incite le gouvernement et les organismes environnementaux de financer l'agriculture ;

### d) Menaces

Malgré ces opportunités, l'agriculture malgache présente parfois des menaces qui entravent son développement :

- La présence des cataclysmes et fléaux naturels, presque chaque année, qui détruisent les cultures à savoir le cyclone, l'érosion<sup>59</sup>, la grêle, l'invasion des criquets, etc. ainsi que les différentes maladies qui affecte les plantations comme la gale.
- Le changement climatique actuel qui défavorise la croissance de la production et détériore ainsi sa qualité, ce qui implique à son tour la diminution de la demande notamment sur le plan international ;

---

<sup>59</sup> L'érosion entraîne la dégradation de la fertilité des sols

- La progression de l'inflation : les agriculteurs ne peuvent pas acheter les matériels et équipements nécessaires pour leur production, par exemple, la quantité des engrais utilisés diminue car prix trop élevé, alors que le rendement devient faible ;
- La croissance du secteur industriel : elle favorise la migration des paysans vers la ville et on assiste à une diminution de la main d'œuvre agricole, et à son tour, la diminution de la production<sup>60</sup> ;
- Les contraintes d'ordres sociopolitiques actuels, particulièrement l'insécurité et la corruption, défavorisent le climat de l'agriculture : de nombreux opérateurs et investisseurs, notamment étrangers, se retirent de l'activité agricole ;
- L'émergence des nouveaux pays qui concurrencent aux produits d'exportations malgaches sur le marché international.

## **II.2- ROLES DE LA MICROFINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE**

L'économie malgache est davantage à base de l'agriculture et que la majorité de la population, plus précisément les pauvres, s'en occupe. Il est alors nécessaire de développer ce secteur afin de subvenir aux besoins de la population, de réduire la pauvreté et d'assurer la croissance économique. Les services financiers constituent des outils nécessaires pour atteindre cet objectif parce que le crédit et les produits d'épargne sont essentiels pour accroître et protéger le patrimoine des populations et notamment celles qui vivent en milieu rural. Cependant, les paysans ne parviennent pas à assurer le financement de leur production et de leurs investissements à partir de leurs propres ressources et le système bancaire classique n'arrive pas à financer les activités agricoles à cause des situations inadaptées, voilà pourquoi que le système de microfinance a été créé, et qu'il connaît une évolution croissante à Madagascar. Cette partie intéresse les

---

<sup>60</sup> Pierre VIAU, « *L'agriculture dans l'économie* », Ed. Economie et Humanisme, Les Editions ouvrières, Paris 1967, p 5.

rôles de la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar. Nous allons, d'abord, analyser ses rôles économiques et sociaux, ensuite, étudier le cas d'une IMF, le réseau Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel (CECAM) ; on l'a choisi parce qu'elle était la première IMF le plus célèbre quant au financement des activités agricoles à Madagascar. Enfin, nous allons donner quelques recommandations au niveau des l'Etat et au niveau des IMFs pour renforcer le développement de l'agriculture malgache.

## **II.2.1- Rôles économiques**

### **II.2.1.1- Stimuler l'investissement**

On peut définir l'investissement par une opération économique qui se manifeste par la constitution d'un élément nouveau de capital technique, il constitue un détour de production qui permet, dans le futur, de disposer d'un bien capital qui produira des utilités dans des meilleures conditions et sur une période plus ou moins longue.

Dans l'agriculture, l'utilisation du capital technique, comme le tracteur, le motoculteur, est très important parce qu'il est le seul facteur capable d'accélérer l'occupation des tâches et d'augmenter la productivité. La modernisation et le développement d'une agriculture qui devrait produire de plus en plus pour les marchés urbains, les besoins de l'industrie ou pour l'exportation suppose l'accélération des investissements dans des moyens de production dont les coûts vont croissants. Des investissements sont donc nécessaires, mais ceux-ci exigent à son tour des ressources financières. Les activités des IMFs, en tant qu'intermédiaire financier, constituent la collecte et la mobilisation de l'épargne dormant auprès des ménages, et de la réinjecter dans l'économie sous forme de crédit. Or selon le modèle de la croissance équilibrée, l'épargne doit être égale à l'investissement ; il y a donc un cycle de financement et à chaque cycle, des investissements se sont créés. Les crédits accordés par les IMFs aux agriculteurs leurs permettent alors d'investir en bien capital pour augmenter leur productivité. La microfinance joue donc un rôle majeur dans le développement de l'agriculture ; en effet, elle stimule l'investissement qui permet d'accroître la productivité.

### II.2.1.2- Répondre aux besoins des agriculteurs

Comme les besoins sont illimités, les agriculteurs possèdent toujours des manques empêchant le développement de leurs activités. Ils ont besoin de s'intensifier, de se moderniser, de financer l'innovation technique, etc. La complétion de ces vides nécessite des ressources financières, plus particulièrement le crédit. Dans le secteur agricole, les acquis du crédit à court terme et son rôle dans le financement des besoins des agriculteurs sont largement connus : engrais, semences, main d'œuvre, embouche, petit matériel de transformation, ils sont financés sur cette base dans le cadre des programmes initiés avec des opérateurs financiers en milieu rural. Et quant au crédit de long terme, son rôle est connu pour financer les besoins en équipement, plantations,...Seuls les IMFs peuvent répondre à ces immenses besoins, parce que leur crédit étant le plus adapté à ce secteur.

### II.2.1.3- Diversifier les activités

L'agriculture était l'activité dominante à Madagascar mais auparavant, il existe beaucoup de paysans chômeurs à cause de manque d'emploi. Certains paysans veulent s'occuper des activités agricoles, créer des emplois mais les intrants sont indisponibles. Grâce à la microfinance, ils peuvent emprunter de l'argent auprès des IMFs, qui octroient des crédits, pour acquérir des intrants agricoles et cherchent la meilleure utilisation de ceux-ci. Par suite, ces intrants acquis nécessitent des mains d'œuvre, alors le recrutement des travailleurs est exigé. Cela permet de réduire le taux de chômage et on assiste à une augmentation des ménages s'occupant dans l'agriculture, et par suite, une augmentation des produits agricoles<sup>61</sup>.

---

<sup>61</sup> Isabelle GUERIN, « *La microfinance et la création de l'entreprise par les chômeurs* », Centre Auguste et Léon Walras, 2002, p.7

## **II.2.2- Rôles sociaux**

### **II.2.2.1- Améliorer le savoir-faire**

Outre l'offre de crédit, les IMFs contribuent à la l'amélioration de savoir-faire des agriculteurs. En effet, les formations dispensées aux ménages agricoles leurs permettent de gérer au mieux leur revenu, par exemple, d'améliorer le lissage de leur consommation et dans une certaine mesure, renforcer leur résistance aux chocs économiques.

Ainsi, la constitution d'une organisation paysanne est exigée par les IMFs. Quand les ménages agricoles s'y adhèrent, on assiste à une intensification de la communication inter-paysanne qui génère des nouvelles techniques de production et la fixation du prix des produits sur le marché, ce qui renforce le développement agricole. On note par exemple le développement de l'organisation paysanne dans le district de Miandrivazo, qui spécialise dans la culture d'haricot « lingot blanc » suite au financement du groupe « Sahan'Asa ho Fampanandrosoana ny Ambanivohitra » (SAHA)<sup>62</sup>.

### **II.2.2.2- Réduire les inégalités**

Les services des microfinances permettent de réduire les inégalités entre le milieu urbain et rural, que ce soit sur le plan financier ou technique. En effet, tous les paysans peuvent améliorer leur niveau de vie suite à l'augmentation de leur revenu créé par leurs activités agricoles financées par les IMFs. Ainsi, les formations que les IMFs dispensent aux paysans améliorent leur compétence technique en matière de production et de commercialisation.

Puis, le service de microfinance réduit les inégalités entre hommes et femmes, elle autonomise ces dernières à s'occuper dans les activités agricoles. Dès qu'il n'y a pas de service de microfinancement, les femmes s'intègrent mal dans le secteur agricole, ils ne font que gérer le patrimoine social. Mais la constatation qu'elles peuvent tenir des rôles importants dans le développement de l'agriculture incite les IMFs de financer les organisations féminines s'occupant dans l'agriculture.

---

<sup>62</sup>Emission « Hirika » dans la Radio Don Bosco

### **II.2.3- Etude de cas : le réseau CECAM**

Nombreuses sont les IMFs qui procèdent au financement de certaines activités économiques à Madagascar. Parmi eux, le réseau CECAM ou Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel figure jusqu'aujourd'hui au premier rang en matière de microfinance rurale, plus particulièrement dans le financement des activités agricoles à Madagascar, voire même à l'échelle du continent africain ; ainsi, les produits financiers qu'il propose ont des caractères innovants. Voilà pourquoi que nous avons choisi d'étudier le cas du CECAM. Il fait partie des IMFs mutualistes, c'est-à-dire à base des membres. Cette partie vise à analyser le rôle de la CECAM dans le développement de l'agriculture à Madagascar, nous allons voir successivement son origine, son mode de fonctionnement.

#### **II.2.3.1- Historique**

Le précurseur du réseau CECAM a commencé en 1987 dans les régions de Vakinankaratra (Antsirabe) et d'Amoron'i Mania (Ambositra) avec la collaboration des groupes d'agriculteurs, de l'ONG Association pour la Valorisation et l'Extension de la Moyenne Mania (AVEAMM) et de la Fondation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre (FERT). En 1989, l'association pour le progrès des paysans (FIFATA<sup>63</sup>) a été créée pour répondre aux besoins des paysans, à savoir l'approvisionnement en intrant, la commercialisation des produits, le crédit, etc.

Au début, les crédits accordés aux membres concernaient les dépenses de production (agricole et élevage) et l'achat de petits matériels agricoles.

Cependant, il est devenu difficile de gérer à la fois les crédits, les activités d'approvisionnement en intrants et les activités de commercialisation. C'est pourquoi, en 1993, le réseau CECAM est né. Depuis, le système s'est beaucoup développé et s'étend sur huit régions de Madagascar grâce à l'appui du Gouvernement malgache en collaboration avec divers organismes internationaux comme l'Union européenne et la Banque mondiale.

Fin 1996, les unités régionales CECAM ont été constituées juridiquement sous forme d'institution financière mutualiste et la collaboration avec ses divers partenaires

---

<sup>63</sup> Fikambanan'ny Fampivoarana ny Tantsaha

(FERT, Crédit agricole, ICAR) a été renforcée. Suite à l'évolution du système, l'INTERCECAM (équipe de cadres nationaux) a été constituée pour assurer la formation et l'appui technique aux CECAM et un mécanisme de solidarité interne et de cohésion du réseau, le FIGAM, est instauré.

Depuis 1998, l'effort d'institutionnaliser le réseau a fait l'objet du soutien de l'État malgache et des organismes internationaux (Union européenne et Agence française de développement). C'est ainsi que l'UNICECAM a été créée en 2000 sous forme provisoire, en vue de consolider et de poursuivre le développement du réseau CECAM. En mars 2003, le schéma institutionnel retenu est :

- d'un côté : l'UNICECAM qui a pour fonction de représenter les mutuelles régionales et de définir la politique et les orientations stratégiques du réseau.
- de l'autre côté : sur la base de l'équipe INTERCECAM, un nouvel établissement de crédit est créé, qui pourra fournir des services techniques et financiers nécessaires au réseau, et jouer le rôle de caisse centrale du réseau.

### II.2 .3.2- Fonctionnement du CECAM

Le réseau CECAM est un système financier mutualiste, autogéré et décentralisé, adapté aux besoins des paysans malgaches. Il fonctionne d'abord avec des ressources internes, constituées initialement par l'épargne des membres.

Il développe des produits adaptés aux besoins des paysans producteurs et au développement de l'économie rurale malgache avec son slogan « *Pour la réalisation de mon projet* ». Actuellement, il propose treize produits de crédit et trois produits de dépôt. Les produits de crédit sont essentiellement axés sur le financement des activités des membres sociétaires, aussi bien en amont qu'en aval. Cependant, pour aider ceux-ci à subvenir à des besoins monétaires ponctuels et/ou à faire face à des imprévus, un produit de crédit social de trésorerie a été mis en place. Outre ce crédit social, les trois principaux produits les plus utilisés par les membres sont : le prêt productif pour l'augmentation de la production rurale ; le crédit d'équipement en matériel ou location vente mutualiste (LVM) destiné à équiper les membres sociétaires par le système de crédit-bail ; le crédit stockage ou grenier commun villageois (GCV). Ces trois types de



crédits représentent plus de 80% du montant total des crédits octroyés et les GCV en constituent la moitié. Analysons alors les caractéristiques de ces trois types de crédits.

a) Le crédit productif

Le crédit PRO est court terme, c'est un prêt accordé par la CECAM à ses sociétaires afin de leur permettre d'augmenter leur production agricole et de développer leurs sources de revenus. Il sert au financement de l'exploitation dans le secteur primaire, soit de financer des activités productives rentable : agriculture, élevage et pêche. La majorité des crédits productifs est dépensée pour financer les travaux agricoles et autres frais de campagne tels que semences, engrais, location d'équipement, paiement des salariés agricoles,...

Les taux d'intérêt pratiqué à ce type de crédit est environ de 4% par mois et le plafond bénéficiaire varie de 250 000 à 800 000Fmg avec une durée allant de 3 à 9 mois<sup>64</sup>. Ce type de crédit est avantageux aux agriculteurs.

b) Le crédit Location-Vente Mutualiste (LVM)

Le crédit LVM est un type de crédit de financement des équipements et investissements agricoles, à moyen terme<sup>65</sup>, inspiré par le crédit bail. La LVM est un produit mis par la CECAM à la disposition de ses sociétaires pour leur permettre d'acquérir un outil de production afin de promouvoir et de développer leurs activités agricoles. Les principaux biens financés sont les outils liés à l'activité agricole : herse, charrues, charrettes, sarceuses, semoirs, broyeurs, décortiqueuses, vaches laitières, bœufs de trait, mais aussi des matériels pour l'artisanat (outillage des menuisiers, forgerons, mécaniciens, maçons, tisserands,...), le commerce ou l'économie familiale (machines à coudre, réfrigérateurs, congélateurs, ...) ou pour le transport.

La Location Vente repose sur le principe fondamental que l'organisme financeur reste propriétaire du bien financé jusqu'à ce qu'il soit entièrement payé par le bénéficiaire. Celui-ci est considéré comme locataire jusqu'à ce que la somme des loyers versés atteigne la valeur d'acquisition finale (Valeur initiale + intérêts + frais). Après

---

<sup>64</sup> Emilie WIETZKE, *Sous quelles conditions les Systèmes Financières Décentralisés parviennent-ils financer durablement l'agriculture malgache ?*, p. 23-24

<sup>65</sup> D'une durée moyenne de 3 ans

paiement du dernier loyer le locataire devient propriétaire. En cas de défaillance de paiement d'un loyer, le prêteur peut reprendre immédiatement son bien ce qui évite la plupart des problèmes de contentieux. Le taux d'intérêt pratiqué à ce type de crédit varie entre 18 et 35% l'an.

Ce type de crédit est favorable aux agriculteurs, mais parfois il présente des inconvénients : mauvais état ou surévaluation du matériel acquis puis loué, voire transaction fictive ou frauduleuse pouvant impliquer des acteurs de la CECAM « commissionnés » ; litiges sur la propriété ; défaillance du fournisseur en garantie et maintenance ; manque de suivi et mauvais entretien du bien loué<sup>66</sup>.

### c) Le crédit Grenier Commun Villageois (GCV)

Le crédit GCV est un crédit de stockage, inspiré du grenier communautaire villageois. L'objectif de ce prêt est "d'aider le paysan cultivateur membre à maîtriser le coût de ses produits depuis la récolte jusqu'à la commercialisation". En effet, on constate un bas prix de paddy au moment de la principale récolte et une augmentation de celle-ci en période de soudure. La majorité des agriculteurs vendent leur riz à des collecteurs à la récolte (pour le remboursement des prêts, le paiement des frais de cultures...) pour en racheter ensuite au moment de la soudure. Le crédit GCV leur permet de stocker leur paddy à la récolte et de le vendre à meilleur prix ou d'éviter d'en acheter à la soudure, leur gain s'en trouvant amélioré.

Grâce à ce crédit GCV, les agriculteurs peuvent ainsi mieux valoriser leur production. En contrepartie de leur stock, chaque paysan-stockeur obtient de la CECAM un crédit équivalent à 75% de la valeur du paddy stocké dans les greniers communs gérés par la Caisse. Pendant la durée du stockage, le stock sert de garantie adossée au crédit jusqu'au remboursement, quatre à dix mois plus tard. Après le remboursement, chaque paysan récupère son stock de paddy et peut engranger le bénéfice issu de l'évolution significative des prix.

L'utilisation du crédit est libre, deux cas peuvent se présenter :

- le bénéficiaire du crédit GCV utilise son crédit pour des activités génératrices de revenus (cultures de contre saison, élevage à cycle court, petits investissements).

---

<sup>66</sup> Urbain ANDRIATSIVALIANA, *La location vente mutualiste*, p. 12

Dans ce premier cas, il n'a en général pas de problème pour rembourser avec le revenu dégagé par l'activité ;

- le bénéficiaire utilise le crédit à des activités non productives (dépenses courantes). Dans ce deuxième cas, il contacte un collecteur pour lui faire une avance lui permettant de rembourser son crédit. En tout cas, le montant du crédit à rembourser reste inférieur au prix du paddy à la récolte.

La durée de ce crédit est de 4 à 10 mois pour le paddy avec une quantité minimale à stocker de 50 à 80 Kg.

Le tableau suivant montre un exemple de crédit de la CECAM Menabe, avec le caractéristique de ces trois types de crédit :

**Tableau 4 : Le crédit de la CECAM Menabe 2010-2011**

| Types            | 2010            |              | 2011            |              |
|------------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
|                  | Nombre de prêts | Montant (Ar) | Nombre de prêts | Montant (Ar) |
| Crédit Productif | 64              | 40 050 000   | 241             | 161 810 000  |
| Crédit LVM       | 8               | 34 258 000   | 39              | 82 026 000   |
| Crédit GCV       | 4               | 250 000      | 10              | 15 650 000   |

Source : Ministère de l'Agriculture, Etude de cas programme pays Madagascar : la CECAM à Ambatolahy, commune Miandrivazo, Juillet 2007.

Ce tableau nous montre que les trois types de crédit octroyés par le CECAM de Menabe en 2011 connaissent une augmentation environ trois fois par rapport à ceux de l'année 2010, le crédit productif en est le plus adapté aux clients.

Cette étude de cas de la CECAM nous montre alors le rôle que tient la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar. Pourtant, il y a encore des problèmes qui empêchent le développement de ce secteur. Dans la partie suivante, nous allons essayer proposer des recommandations pour renforcer le rôle de la microfinance au développement de l'agriculture malgache.

## **II.2.4- Recommandations**

Les analyses FFOM que nous avons fait précédemment nous montrent qu'il existe des obstacles empêchant les institutions de microfinance à contribuer pleinement au développement de l'agriculture à Madagascar. Des réformes sont alors nécessaires aussi bien au niveau de l'Etat qu'au niveau des IMFs. L'objet de ce paragraphe consiste à faire quelques recommandations au niveau de ces deux institutions afin de mieux développer l'agriculture par les services de microfinance.

### **II.2.4.1- Au niveau de l'Etat**

- Améliorer la politique publique de financement rural par l'intermédiaire de la loi de finances, soit en augmentant le budget destinés au projet de développement rural, notamment l'agriculture, soit en diminuant les impôts et taxes sur les produits agricoles car l'augmentation de ce dernier démotive les paysans de produire plus.
- Elaborer des politiques agricoles visant à moderniser et à sécuriser le secteur agricole. En effet, les services financiers ne peuvent être utilisés efficacement et rentabilisés que dans un contexte économique favorable. Or, le secteur agricole est, plus que jamais en ces temps de libéralisation, un secteur à haut risque, faiblement organisé et mal régulé. Sa modernisation, sa sécurisation sont donc des enjeux majeurs qui doivent accompagner toute politique de financement<sup>67</sup>.
- Réformer le système de droit foncier pour faire face aux problèmes d'insécurité foncière et faciliter les procédures d'accès des agriculteurs au domaine foncier, puis contraindre toute forme d'activités qui menace la diminution des superficies agricoles.
- Réglementer le système financier afin que les opérateurs de microfinance ne connaissent aucune contrainte d'ordre étatique quant à leurs activités. Il faut que le gouvernement adopte des plans de renforcement du secteur de la

---

<sup>67</sup> Nathalie ASSOUILNE & Christine POURSAT, *Les IMFs malgaches face à la crise*, Agence Française de Développement, 2010, p. 32

microfinance. Puis, améliorer la politique monétaire pour que le taux d'intérêt sur le marché financier ne soit pas trop élevé.

- Construire des infrastructures dans les milieux ruraux tels que route, bâtiment, écoles,... pour que les opérateurs financiers peuvent y accéder afin de répondre aux besoins financiers des paysans. Cette perspective est aussi nécessaire dans le transport des produits agricoles.

#### II.2.4.2- Au niveau des IMF

- Le taux d'intérêt pratiqué par la plupart des IMF est jugé trop élevé, alors que certains agriculteurs hésitent de se financer auprès de celles-ci. En effet, ils n'ont pas la certitude de rentabilité de leur activité et le problème se pose sur le remboursement du prêt. Il faut alors diminuer le taux d'intérêt pratiqué.
- Faciliter les procédures d'accessibilité au prêt et diminuer la valeur des garanties et cautions requises car celles-ci font reculer la décision d'emprunt des ménages.
- Adapter l'offre de crédit à la demande des agriculteurs : le 90% des crédits offerts par les IMF sont des crédits de court terme, alors que les ménages agricoles ont besoin beaucoup plus de long terme pour financer par exemple leur plantation.
- Renforcer les liens entre secteur agricole et secteur de microfinance, afin que ce dernier soit viable et pérenne, par l'adoption de l'organisation paysanne. En effet, il paraît évident aussi que la microfinance ne pourra répondre à l'ampleur des besoins de financement de l'agriculture que si les liens d'interconnaissance et de confiance entre les deux secteurs se renforcent.
- Mobiliser au maximum que possible tous les capitaux sur le marché financier afin de répondre aux besoins de financement de l'agriculture. Mais cela suppose à son tour le développement des liens avec le système bancaire.

# CONCLUSION

En guise de conclusion, Madagascar figure toujours parmi la liste des pays pauvres très endettés malgré les différentes politiques mises en œuvre par le gouvernement depuis l'indépendance. L'économie malgache est à base agricole puisqu'elle constitue la majorité des activités sur l'ensemble du territoire et qu'environ 80% de la population s'occupent dans ce secteur.

Pourtant, le secteur agricole n'arrive pas à stimuler la croissance économique faute de financement pour répondre aux besoins des agriculteurs ; malgré l'existence des banques commerciales classiques, ces dernières n'arrivent pas à les financer à cause de l'inadaptation de leur situation. Cette constatation pousse les opérateurs financiers de décider d'instaurer la microfinance à Madagascar dans le milieu des années 80, elle constitue l'ensemble des services financiers, comme l'épargne, le crédit et l'assurance, offerts aux populations pauvres qui sont exclues du système bancaire classique. Nous avons développés dans ce mémoire que les théories classiques, néo-classiques et keynésiennes constituent le fondement de la microfinance.

La microfinance tient des rôles importants dans le développement de l'agriculture à Madagascar. Nous avons analysé les caractéristiques, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces aussi bien du secteur agricole que de la microfinance pour le cas de notre pays. On a constaté que la microfinance favorise le développement de l'agriculture par leur offre des services financiers, notamment le crédit, l'assurance et l'épargne, qui stimulent la production et les investissements, qui répondent aux besoins des agriculteurs et contribuent à la diversification des activités afin de réduire les inégalités dans le secteur agricole. L'étude de cas du réseau CECAM nous permet bien de définir cet important rôle de la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar.

Cependant, on rencontre souvent des problèmes qui empêchent les IMFs de développer d'une meilleure façon l'agriculture malgache. Il faut alors que le gouvernement améliore la situation avec la réforme du système financier, la politique de développement rural et agricole. Ainsi, la responsabilité des IMFs consiste à améliorer leur offre de crédit et de l'adapter au maximum que possible aux besoins des agriculteurs, en diminuant par exemple le taux d'intérêt pratiqué et en augmentant l'offre à long terme. Est-ce qu'il y a d'autres initiatives permettant de consolider l'activité des microfinances dans le développement de l'agriculture ?

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### • Ouvrages :

- Agnès BENASSY-QUERE, « *Le taux d'intérêt* », La découverte, Paris, 2008, 108-113p.
- Alain Gélédan, « *Histoires des pensées économiques, les contemporains* », Sirey, Paris, 1988, p 21-23, 120-122.
- Banque Mondiale, « *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service de développement* », Ed. de boeck, 2008, p. 12-43, 114-187
- Bart Minten, Jean-Claude Randrianarisoa, Lalaina Randrianarison « *Agriculture, pauvreté rurale et politique économique à Madagascar* », PAO, pp. 52-65, 104-107.
- Cécile LAPENU, « *Le microfinancement dans le pays en développement* », CIRAD, Paris, 1997, p. 25-29.
- Commission Européenne, « *De l'exclusion à l'inclusion via la microfinance* », European Microfinance Network, 2007, 4-15p.
- Denise Flouzat & Claude Pondaven, « *Economie contemporaine* », Ed. PUF, Paris 2004, p.102- 109, 309-310.
- Esther DUFLO, « *La politique de l'autonomie : Lutter contre la pauvreté* », Ed. Seuil et la République des idées, France, 2010, 17-33p.
- Jean Michel SERVET, « *Banquiers aux pieds nus, La microfinance* », Odile JACOB, Paris, 2006, p. 418-438.
- Michel LELART, « *De la finance informelle à la microfinance* », Archives contemporaines et AUF, France 2005, p. 22-50.
- Pierre VIAU, « *L'agriculture dans l'économie* », Ed. Economie et Humanisme, Les Editions ouvrières, Paris 1967, 26-58p.
- République française, Ministère de la coopération «*Mémento de l'Agronome* », La documentation française, Paris, 1993, 1343-1395p.

### • Articles :

- Alain RIES & Grégoire CHAUVIERE LE DRIAN, « *Évaluation d'institutions de microfinance en milieu rural à Madagascar* », AFD, 2008, 5-35p.
- Alexis DIRER, « *La monnaie et l'inflation* », Univ. Pierre Mendès France, 2009, 3-16p

- Betty WAMPFLER & Marie-Rose MERCOIRET, « *Microfinances, organisations paysannes : quel partage des rôles, quel partenariats dans un contexte de libéralisation ?* », CIRAD 2002, 3-14p.
- Cécile LAPENU « *Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? Le cas de Madagascar* » CIRAD, Dakar 2001, p 13-22, 35-46.
- Emilie WIETZKE, « *Sous quelles conditions les systèmes financiers décentralisés parviennent-ils à financer durablement l'agriculture malgache ? Le cas de la CECAM de Vakinankaratra* » CIRAD, 1999, 13-30p.
- Hilderang SHURINGS, « *Réduction de la pauvreté par la microfinance* », Humboldt Universität zu Berlin, 2011, 7-16p.
- Isabelle GUERIN, « *La microfinance et la création de l'entreprise par les chômeurs* », Centre Auguste et Léon Walras, 2002, p.4-23
- Karin BARLET, « *Les taux d'intérêt dans la microfinance rurale : choix technique ou politique ?* », Zoom microfinance, Dakar, 2003.
- Nathalie ASSOUILNE & Christine POURSAT, *Les IMFs malgaches face à la crise*, Agence Française de Développement, 2010, 31-36p.
- Pierre Forestier, « *Les enjeux de la microfinance : Quel rôle pour le financement rural et agricole ?* », Agence Française de Développement, 2005, p 3-8.
- Sebastien BOYE & Christine POURSAT, « *Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement* », Edit. d'organisation, 2006, p 8-22.
- *Guide synthétiques des 150 Théories économiques*

- **Revues :**

- Angelika WICKLE, « *Agriculture & développement rural* », Revue d'information sur la coopération internationale 2007, 41-65p.
- Cécile LAPENU, « *Evolution récente dans l'offre et les stratégies de financement du secteur rural* », CERISE 2008, 22-24p
- Ministère de l'agriculture, « *Annuaire agricoles 2005-2008* », Services de la statistique agricole Antananarivo, 2009, 2-4 & 100-104p.
- Organisation des Nations Unis, « *Construire des secteurs financiers accessibles à tous* », Département de l'information de l'ONU, New York 2006, 25-50p.
- République de Madagascar (2007), « *MEFB, Stratégie Nationale de la MicroFinance* »
- République de Madagascar, MAEP, « *Recensement agricole 2004-2005* »



## **Webographie :**

- [www.madamicrofinance.org](http://www.madamicrofinance.org)
- [www.lamicrofinance.org](http://www.lamicrofinance.org)
- [www.agriculture.gov.mg](http://www.agriculture.gov.mg)
- [www.portailmicrofinance.org](http://www.portailmicrofinance.org)
- [www.afd.fr](http://www.afd.fr)
- [www.microfinancement.cirad.fr](http://www.microfinancement.cirad.fr)

## TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION.....   | 1  |
| Partie1 : CONCEPTION THEORIQUE DE LA MICROFINANCE ET DE L'AGRICULTURE |    |
| I.1 : LA MICROFINANCE.....  | 3  |
| I.1.1- Généralités sur la microfinance.....                           | 3  |
| I.1.2 - Fondements théoriques.....                                    | 4  |
| I.1.2.1 - Théories classiques.....                                    | 4  |
| I.1.2.2 - Théories néo-classiques.....                                | 6  |
| I.1.2.3 - Théories keynésiennes.....                                  | 9  |
| I.1.2.4 -Théories de l'imperfection des marchés.....                  | 12 |
| I.1.3-Caractéristiques de la microfinance.....                        | 13 |
| I.1.3.1- Définitions.....   | 13 |
| a) Définitions juridiques.....  | 14 |
| b) Définitions des acteurs.....                                       | 15 |
| I.1.3.2- Les acteurs de la microfinance.....                          | 16 |
| a) Les institutions de microfinance ou IMF.....                       | 16 |
| • Les IMF mutualistes.....  | 16 |
| • Les IMF non mutualistes.....  | 17 |
| b) Les Financeurs.....  | 17 |
| c) L'Etat.....  | 18 |
| I.1.3.3- La détermination du taux d'intérêt en microfinance.....      | 18 |
| a) La formation du taux d'intérêt.....                                | 19 |
| I.2- L'AGRICULTURE .....  | 20 |
| I.2.1- Fondements théoriques du développement agricole.....           | 21 |
| I.2.1.1- Théories physiocratiques.....                                | 22 |
| I.2.1.2- Théories du développement.....                               | 23 |

|   |    |
|---|----|
| a) Le dualisme de Lewis.....                            | 23 |
| b) Les étapes de croissance de Rostow.....              | 23 |
| I.2.1.3- Théories du commerce international.....        | 25 |
| a) Avantages absolus.....                               | 25 |
| b) Avantages comparatifs.....                           | 26 |
| c) Dotation en facteurs de production.....              | 27 |
| • La théorie de HOS.....                                | 27 |
| • Le paradoxe de Leontief.....                          | 27 |
| I.2.2- Caractéristiques de l'agriculture.....           | 28 |
| I.2.2.1- Définitions.....                               | 28 |
| a) Exploitation.....                                    | 28 |
| b) Population agricole.....                             | 28 |
| c) Système foncier.....                                 | 29 |
| I.2.2.2- Différentes types de culture.....              | 29 |
| a) Culture vivrière.....                                | 30 |
| b) Culture commerciale ou industrielle.....             | 30 |
| c) Culture d'exportation.....                           | 30 |
| I.2.2.3- Les facteurs de production.....                | 31 |
| a) La Terre.....  | 31 |
| b) Le travail.....                                      | 32 |
| c) Le capital.....                                      | 33 |
| I.2.2.4- Les modes d'exploitation.....                  | 33 |
| a) Faire valoir direct.....                             | 33 |
| b) Faire valoir indirect.....                           | 34 |
| I.2.3- Rôles de l'agriculture.....                      | 34 |
| I.2.3.1- Source de croissance économique nationale..... | 35 |

|   |    |
|---|----|
| I.2.3.2- Outil de réduction de la pauvreté.....                   | 35 |
| I.2.3.3- Opportunité commerciale.....                             | 36 |
| I.2.3.4- Source de richesses et de services environnementaux..... | 36 |
| I.2.3.5- Source de sécurité alimentaire.....                      | 37 |

## Partie 2 : LA MICROFINANCE ET L'AGRICULTURE A MADAGASCAR

|   |    |
|---|----|
| II.1- ETAT DES LIEUX DE LA MICROFINANCE ET DE L'AGRICULTURE A MADAGASCAR..... | 40 |
| II.1.1- La Microfinance .....   | 41 |
| II.1.1.1- Historiques de la microfinance à Madagascar.....                    | 42 |
| a) Avant 1990 : l'origine de la Microfinance à Madagascar.....                | 42 |
| b) 1990-1995 : Phase d'émergence des IMF.....                                 | 43 |
| c) Depuis 1996 : Phase de développement et de croissance.....                 | 45 |
| II.1.1.2- Caractéristiques de la microfinance malgache.....                   | 47 |
| II.1.1.3- La Stratégie Nationale de la MicroFinance.....                      | 49 |
| a) Origine.....   | 49 |
| b) Les acteurs.....   | 50 |
| c) Les objectifs.....   | 51 |
| II.1.1.4- Analyse FFOM de la microfinance à Madagascar.....                   | 51 |
| a) Force.....   | 52 |
| b) Faiblesses.....  | 52 |
| c) Opportunités.....  | 53 |
| d) Menaces.....   | 54 |
| II.1.2- L'agriculture.....  | 55 |
| II.1.2.1- Caractéristiques de l'agriculture malgache.....                     | 56 |
| a) Le monde agricole.....   | 56 |
| b) Les principales cultures.....  | 57 |
| II.1.2.2- Analyse FFOM de l'agriculture malgache.....                         | 60 |

|   |    |
|---|----|
| a) Forces.....  | 60 |
| b) Faiblesses.....  | 61 |
| c) Opportunités.....  | 62 |
| d) Menaces.....   | 62 |
| <br>  |    |
| II.2- ROLES DE LA MICROFINANCE DANS LE DEVELOPPEMENT DE<br>L'AGRICULTURE..... | 63 |
| II.2.1- Rôles économiques.....  | 64 |
| II.2.1.1- Stimuler l'investissement.....                                      | 64 |
| II.2.1.2- Répondre aux besoins des agriculteurs.....                          | 65 |
| II.2.1.3- Diversifier les activités.....                                      | 65 |
| II.2.2- Rôles sociaux.....  | 66 |
| II.2.2.1- Améliorer le savoir-faire.....                                      | 66 |
| II.2.2.2- Réduire les inégalités.....   | 66 |
| II.2.3- Etude de cas : le réseau CECAM.....                                   | 67 |
| II.2.3.1- Historique.....   | 67 |
| II.2.3.2- Fonctionnement du CECAM.....  | 68 |
| a) Le crédit productif.....   | 69 |
| b) Le crédit Location-Vente Mutualiste (LVM).....                             | 69 |
| c) Le crédit Grenier Commun Villageois (GCV).....                             | 70 |
| II.2.4- Recommandations.....  | 71 |
| II.2.4.1- Au niveau de l'Etat.....  | 72 |
| II.2.4.2- Au niveau des IMF.....  | 73 |
| CONCLUSION.....   | 74 |

**Nom** : ANDRIANANJA

**Prénoms** : Faniriantsoa Harimbelo

**Titre** : « Rôles de la microfinance dans le développement de l'agriculture à Madagascar »

**Nombre des pages** : 74

**Nombre des tableaux** : 4

**Nombre des figures** : 2

## **RESUME**

La microfinance, une offre des services financières : crédit, épargne et assurance, aux populations pauvres exclues du système bancaire classique, constitue un véritable outil de lutte contre la pauvreté surtout dans les pays en développement parce qu'elle permet d'augmenter le revenu de la population dans son ensemble, les études théoriques nous montrent ce fait.

Ce secteur est actuellement très développé à Madagascar et occupe une place importante dans le développement économique car il favorise le développement de l'agriculture, base de l'économie malgache. La microfinance permet de stimuler l'investissement et de réduire les inégalités entre le milieu urbain et rural mais des réformes, que ceux soient au niveau de l'Etat ou au niveau des institutions de microfinance, sont nécessaires pour qu'elle puisse développer pleinement l'économie malgache.

**Mots-clés** : microfinance, agriculture, pauvreté, crédit, institutions de microfinance, investissement, développement.

**Encadreur** : Monsieur RAKOTO DAVID Olivaniaina

**Adresse de l'auteur** : Lot IIP 82 Bis Avaradoha